

Asticou



Dollard des Ormeaux

par Philippe Hébert

Photo : Archives publiques du Canada

Cahier n° 5

de la

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE L'OUEST DU QUÉBEC

Musée de l'Outaouais

Parc Jacques-Cartier

C.P. 7

Hull (Québec)

Mars 1970

Asticou

Organe de la Société historique de l'ouest du Québec

Directeur : M. Augustin Potvin, président de la SHOQ et administrateur du Musée de l'Outaouais, 42, rue Cinq-Mars, Hull (Québec), 771-5797.

Rédacteur en chef : M. Jacques Gouin, conseiller de la SHOQ et conservateur du Musée de l'Outaouais, 59, rue Pharand, Hull (Québec), 771-2987.



Sommaire

1—Un manuel d'histoire unique ? — Augustin Potvin	3
2—Fouilles archéologiques à Hull ? — Augustin Potvin	4
3—L'Outaouais : histoire d'une rivière — Guillaume Dunn	5
4—Notes, nouvelles et projets	16
5—Les origines du canton de Hull d'après Philémon Wright	17
6—La ville de Dubuque dans l'Iowa — J.-P. Trudel	31
7—Catalogue de livres et revues (suite)	35

Conseil de la SHOQ

Président : Augustin Potvin; vice-président : Hervé Bernard; secrétaire : M^{me} René Ménard; trésorier : M^o René-L. Ménard; conseillers : Jean-Pierre Cloutier, Guillaume Dunn, Jacques Gouin, Robert Grenier et Robert Potvin.

L'homme n'a vraiment un passé que s'il a conscience d'en avoir un...
Autrement, les individus et les sociétés portent en eux un passé qu'ils ignorent, qu'ils subissent passivement.

Raymond Aron, *Dimensions de la conscience historique.*

UN MANUEL D'HISTOIRE UNIQUE ?

Faut-il établir un manuel unique pour l'enseignement de l'histoire du Canada ? À cette question, qui revient au plan de l'actualité, les professeurs Marcel Trudel et Geneviève Jain, auteurs d'une étude publiée par la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, ont répondu par l'affirmative. Il y a lieu, ont-ils précisé, d'en confier la rédaction à une seule équipe d'historiens chevronnés, anglophones et francophones.

Cette étude, les membres de notre société se doivent de la lire, car elle pose tout le problème de la discipline historique, du rôle, du contenu et de l'interprétation de l'histoire. Indirectement aussi, elle soulève la brûlante question de notre avenir politique et national. Je laisse à chacun le soin de juger.

Je trouve qu'il est extrêmement difficile de se prononcer impartialement et définitivement sur la nécessité, voire l'utilité d'un manuel unique.

Il importe d'abord de souligner que depuis 1963-1964, année scolaire sur laquelle a porté l'investigation, les manuels et les méthodes d'enseignement de l'histoire ont bien changé, surtout au Québec. M. Trudel a raison de déplorer que l'étude n'ait pas paru plus tôt car elle a perdu son actualité.

Même si la situation n'avait pas changé, il y aurait lieu de se poser des questions. Serait-il vraiment possible, surtout dans le climat actuel, d'établir un texte qui satisferait tous les spécialistes, francophones, anglophones, catholiques, protestants, athées, adversaires de toute forme de nationalisme ou de toute référence à l'action providentielle en histoire ? Il y a lieu d'en douter. Les deux auteurs de l'étude sont-ils aussi convaincus aujourd'hui de la nécessité du manuel unique ? Seraient-ils aussi sévères pour les manuels français qu'ils le sont dans l'étude qui vient de paraître ?

Avant de prendre parti, attendons que la situation soit plus nette et plus sereine, de peur de perdre un temps infini à simplement débattre le pour et le contre de la proposition.

Pour ma part, je ne suis pas prêt à opter catégoriquement. Comme beaucoup de Québécois qui cherchent, en histoire et dans d'autres sphères, des solutions conformes au bon sens et à la dignité, je vis dans l'attente et l'angoisse. Je suis persuadé que le régime politique, économique et culturel que nous connaissons dans 10 ans modifiera sensiblement le cours de l'histoire du Canada. Et ce sera là, j'en suis convaincu, un chapitre palpitant qu'il faudra ajouter à tous les manuels d'histoire du monde.

AUGUSTIN POTVIN

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES À HULL ?

Le Comité d'archéologie fondé il y a quelques mois par notre société se porte fort bien. Sous la direction de notre vice-président, M. Hervé Bernard, il a fait des progrès sensibles. Avec notre encouragement et le concours du Centre culturel Henry-Desjardins, il a organisé une conférence très réussie, au début de février, et s'est réuni plusieurs fois depuis lors. Il est question de fouilles archéologiques à Hull et à Chelsea. Notre société reçoit chaque semaine des demandes de renseignements de la part d'étudiants qui veulent participer à ces fouilles. La Société historique de l'ouest du Québec ne fait aucune promesse d'emploi à ces jeunes gens mais elle est persuadée que les candidats qui suivront son activité dans ce domaine auront l'occasion de s'orienter vers la carrière d'archéologue.

C'est M. Robert Grenier, archéologue professionnel, qui a donné la première conférence publique à l'Escale. Il a présenté un film en couleur et d'intéressantes diapositives pour expliquer les fouilles sous-marines effectuées à la baie des Chaleurs sur les épaves de navires français coulés en 1760, lors de la bataille de Restigouche.

MISE AU POINT

Cinquante personnes, —et non une vingtaine comme le laissait croire un récent compte rendu de journal, —ont assisté à la conférence de M. Grenier. Comme il faisait ce soir-là un temps de chien qui a forcé une foule d'associations à annuler leurs réunions, on peut dire que l'auditoire était étonnamment nombreux. Contrairement aussi à ce que notait le même compte rendu, la Société historique de l'ouest du Québec compte non pas une douzaine de membres mais bien au-delà de 60.

Précisons aussi que la langue de travail des futurs étudiants en archéologie sera le français et que notre société entend leur mettre entre les mains autant d'ouvrages français que possible.

Au Comité d'archéologie comme dans toutes ses sphères d'activité, la Société historique de l'ouest du Québec reçoit et accepte volontiers la collaboration des trois ordres de gouvernement mais elle ne relève d'aucun d'eux. Les fonctionnaires de tous rangs qui ont bien voulu lui donner leur adhésion l'ont fait à titre de particuliers.

A.P.

L'OUTAOUAIS : HISTOIRE D'UNE RIVIÈRE *

Je me propose ici de présenter et d'expliquer le cadre géographique dans lequel s'est déroulée l'histoire de l'ouest du Québec, pour exposer ensuite, dans ses grandes lignes, comment l'Outaouais, principal accident géographique, a contribué à façonner notre passé régional.

Pour bien comprendre l'histoire d'un peuple, il faut étudier le milieu géographique dans lequel il a vécu. Par exemple, au morcellement politique de la Grèce antique, correspond le morcellement physique du pays lui-même, que la mer et la montagne découpent et compartimentent en régions difficiles d'accès. Notre rivière est l'agent géographique qui a le plus contribué à donner à notre région sa physionomie. C'est elle aussi qui, avec le concours de l'homme, a fait son histoire.

Les noms de l'Outaouais

Le nom d'Outaouais n'est officiel que depuis un siècle. Les Indiens l'appelaient Kittchi-sippi, que les Français ont traduit par Grande Rivière, dont les Anglais ont fait Grand River. A la vérité, le toponyme indien aurait plutôt voulu dire, affirment les spécialistes des langues indiennes, rivière aux flots abondants.

Il est intéressant de noter que la nation indienne dont l'Outaouais porte le nom, n'a jamais habité sur ses bords, mais plutôt au sud du lac Supérieur. Les Hurons, peuple sédentaire et commerçant, servaient d'intermédiaires entre les Français et les tribus de chasseurs et se chargeaient du transport des pelleteries à Montréal. Après la destruction de la nation huronne en 1649, les Outaouais, encore plus habiles canotiers peut-être, prirent la relève. C'est ainsi que la rivière finit par porter leur nom. C'était la rivière sur laquelle on voyait les flottilles de canoës outaouais chargés à plein bord des ballots de peaux de castor descendre vers Montréal ou remonter le cours de la rivière, remplis d'articles de fabrication européenne qui servaient au troc avec les Indiens.

Notre rivière a porté plusieurs autres noms. Les Indiens l'appelaient aussi Rivière des Français, parce qu'elle était le chemin qui mène aux établissements du Saint-Laurent. Le cours d'eau qui relie le lac Nipissing à la baie Georgienne est encore appelé ainsi. Pour les coureurs des bois, l'Outaouais était la Rivière du Nord, parce qu'elle les menait aux vastes régions giboyeuses des « pays d'en haut », c'est-à-dire les immenses étendues de forêt auxquelles on accédait en remontant le cours des affluents du Saint-Laurent. D'aucuns l'ont appelée rivière des Prairies, à cause d'un pauvre type qui s'y serait noyé. Le bras qui sépare l'île de Montréal de l'île Jésus porte toujours ce nom.

L'Outaouais est une des rivières au monde qui doit avoir le plus de noms. Elle change de nom tout au long de son parcours. Les noms que je viens de rappeler désignent l'ensemble du cours d'eau, mais chaque

* L'auteur de cet article fort original est M. Guillaume Dunn. Né en 1905, il obtint son B.A. de l'université de Montréal, et termina ses études à l'université McGill où il devint licencié en droit. Journaliste avant la guerre 1939-1945, il devint traducteur après cinq ans et huit mois de service dans les Forces armées canadiennes. Il est maintenant chef de la Division de traduction du ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Il est membre de la Société des écrivains canadiens, ainsi que du conseil de la Société historique de l'ouest du Québec.

segment, chaque élargissement, porte un nom différent. C'est ainsi que nous avons la rivière des Mille-Îles, celle des Prairies que nous venons de mentionner, les lacs des Deux-Montagnes et Deschênes, ceux des Chats (des chats sauvages, bien entendu) et des Allumettes, la rivière Creuse (mieux connue, hélas !, sous le nom de Deep River) et ainsi de suite. L'énumération nous conduirait, de lac en lac, de rivière en rivière, en passant par les lacs Témiscamingue, des Simards, Victoria, et d'autres encore, jusqu'aux lacs Eshouahan et Capemichigama qui seraient, le premier, la source du bras nord, le second, du bras est de la rivière.

Anatomie superficielle

Qu'on ne s'étonne pas de ce que nous nous bornions à parler uniquement du versant québécois de l'Outaouais. C'est que notre principale source d'information du point de vue géographique est l'ouvrage du géographe Raoul Blanchard sur l'Ouest du Canada français où il n'est question que du Québec*.

Voici les principaux traits morphologiques qui caractérisent ce versant. Il est à peu près entièrement recouvert par le bouclier laurentien. Celui-ci s'étend presque jusqu'au lit de la rivière où il se précipite parfois abruptement. La vallée québécoise de l'Outaouais est très étroite : une bande de terre fertile, s'étendant de Calumet à Fort-William, qui ne mesure en largeur jamais plus de sept milles. A partir de Fort-William, le précambrien plonge en quelque sorte dans la rivière dont la rive escarpée rappelle les paysages saguenayens. Donc, du précambrien partout, sauf une étroite lisière de paléozoïque longeant la rive sur une distance d'un peu plus de cent milles.

C'est dans les contreforts du bouclier laurentien, soit la partie qui va de la rivière à la pénéplaine, qu'on trouve les plus grandes élévations. Le mont Sainte-Marie, avec ses 1,850 pieds, est le plus haut sommet. A Gracefield, le niveau s'affaisse : la pénéplaine commence.

De son embouchure au lac Témiscamingue, l'Outaouais suit un cours relativement rectiligne. Par contre, du lac Témiscamingue à sa source, il est extrêmement sinueux. Il se tord littéralement d'un lac à l'autre. Pour aller du lac Victoria au lac Témiscamingue, cent milles en ligne droite, il ne parcourt pas moins de 250 milles. C'est pourquoi l'Outaouais, limitrophe de l'Ontario et du Québec du lac Témiscamingue au lac des Deux Montagnes, n'en coule pas moins en majeure partie uniquement en territoire québécois.

Le lieu dit Nekanba

Inutile d'énumérer les affluents québécois de l'Outaouais. Tout le monde en connaît les noms. Par contre, peu savent que les deux principaux, la Gatineau et la Lièvre, l'Outaouais lu-même ainsi que deux des autres affluents du Saint-Laurent, le Saint-Maurice et le Saguenay, ce dernier par la Chamouchouane qui est son prolongement, prennent leur source à peu de distance les uns des autres. Cette particularité de l'hy-

* L'Ouest du Canada français "Province de Québec", Tome II, Les pays de l'Outaouais, L'Abitibi-Témiscamingue. Ceux qui connaissent cet ouvrage reconnaîtront les nombreux emprunts, parfois textuels, que nous y avons faits. Ces emprunts sont, en effet, si nombreux que nous avons jugé préférable de nous contenter d'une référence générale, pour ne pas alourdir inutilement le texte par d'incessants renvois.

drographie de la région était bien connue des Indiens. Elle leur permettait, avant l'arrivée des Blancs, de se rendre à Tadoussac sans passer par le Saint-Laurent.

A proximité des sources de ces grandes rivières du Québec, s'ouvrait une vaste clairière dont les arbres formaient tout autour un cercle parfait. Les quelques chasseurs indiens qui connaissent encore l'endroit disent qu'elle existe toujours. Ce haut lieu, situé sur la ligne des eaux, où l'homme primitif sentait de plus près la présence de l'invisible, c'est Nekanba. C'est là que les Indiens de cinq nations, les uns chasseurs, les autres voyageurs, se rencontraient pour échanger des fourrures de qualité contre des produits européens apportés à Tadoussac par les pêcheurs basques.

Les origines de l'Outaouais

L'Outaouais a plus de cinq cent mille ans ! Il existait avant la période glaciaire.

Comment s'est fait l'Outaouais ? La fosse fluviale a-t-elle surgi d'un seul coup, oeuvre d'un bouleversement subit de l'écorce terrestre, comme le Saguenay ? Ou la rivière elle-même a-t-elle tracé son cours et étalé sa vallée, lentement, patiemment, à travers les millénaires ? Comme on le voit, deux théories s'affrontent ici. Les géologues canadiens anglophones soutiennent la première hypothèse ; le géographe Raoul Blanchard, la seconde.

Pour soutenir la première, celle d'un phénomène tectonique, on s'appuie sur des arguments imposants. La présence de trois failles dont l'une constitue un des accidents géographiques de la région les plus spectaculaires : l'escarpement Eardley. Les deux autres se trouvent l'une à l'amont, l'autre à l'aval de la première. Ce sont le mont Dubé qui de ses 1,325 pieds « culmine au-dessus de l'île aux Allumettes » et les « collines verdoyantes et joliment festonnées » de Montebello.

L'escarpement Eardley est cette muraille rougeâtre qui commence ici à Hull presque à l'entrée du parc de la Gatineau pour se prolonger sur une distance d'une trentaine de milles, maintenant une hauteur plus ou moins uniforme de mille pieds. La route 8 longe cette impressionnante muraille de cambrien.

Le géographe Blanchard apporte les arguments suivants pour réfuter cette hypothèse : Ces trois failles ne seraient pas les vestiges d'un accident continu qui aurait fait de l'Outaouais une fosse d'origine tectonique. Il s'agirait plutôt de phénomènes locaux. En effet, dans les intervalles de ces dénivellations abruptes, le paléozoïque recouvre toujours le précambrien et le plateau laurentien se raccorde à la vallée par des déclivités très douces, parfois à peu près imperceptibles : il faut faire jusqu'à six milles pour passer de deux cents à mille pieds d'altitude.

De plus, la forme tronçonnée, largement évasée à la base de la vallée ontarienne et la déclivité progressive du thalweg qui de 500 pieds au-dessus du niveau de la mer au lac Témiscamingue descend graduellement à 72 pieds au lac des Deux Montagnes où il rejoint la plaine de Montréal, sont des indices de creusement fluvial. Enfin, la vallée de l'Outaouais est la continuation naturelle de la plaine de Montréal et de la vallée du Saint-Laurent avec lesquelles elle se confond sans la moindre solution de continuité.

Donc, après s'être foré péniblement un étroit chemin à travers le précambrien du lac Témiscamingue au lac des Allumettes, l'Outaouais a étalé sa vallée sur les formations moins résistantes du paléozoïque.

La période glaciaire

Il n'est pas facile de s'imaginer que l'endroit où nous nous trouvons présentement a été enseveli sous plusieurs mille pieds de glace, pour ensuite se recouvrir de plusieurs centaines de pieds d'eau. Mais il en a bien été ainsi.

Nous devons, en effet, à l'époque glaciaire quelques-uns des accidents les plus typiques de notre relief.

Il y a, d'abord, cette section de l'Outaouais qui porte un nom qui ne manque pas d'éveiller l'imagination, celui de rivière Creuse. C'est une section rectiligne de vingt-six milles. La rive québécoise est escarpée, très escarpée même selon nos normes. Elle fait penser instinctivement au Saguenay. Il y a, par exemple, le rocher de l'Oiseau, qui jaillit de l'eau profonde et atteint du même élan cinq cents pieds de hauteur.

La rivière Creuse étonne par la profondeur de son cours. C'est une cryptodépression, un « ombilic caché ». Sous la masse écrasante du glacier, le fond de la rivière s'est affaissé au-dessous du niveau de la mer. Alors que la surface de l'eau est à 471 pieds au-dessus du niveau de la mer, on signale des profondeurs de 500 pieds et plus.

A trois endroits, le lit préglaciaire est obstrué par des barrages rocheux mis à découvert ou a été comblé par l'accumulation de moraines de fond, c'est-à-dire de débris de roche entraînés par la glace en mouvement. C'est ainsi qu'avant la période glaciaire, le cours de l'Outaouais devait suivre le célèbre portage Champlain qui relie le lac des Chats au lac des Allumettes, que Champlain a pris pour aller visiter l'Algonquin Tessouat qui cultivait le maïs sur la rive du lac aux Rats Musqués. Notons ici en passant qu'on y a trouvé un astrolabe portant le millésime 1603. On est tenté de l'attribuer à Champlain, bien que ce soit à deux cent milles au sud, au lac Champlain, que l'explorateur a perdu son célèbre astrolabe.

De même l'Outaouais devait passer autrefois au sud de la ville d'Ottawa et au delà de celle de Hawkesbury, les rapides du Long Sault et de Carillon étant de formation relativement récente.

Voici quelques autres vestiges du passage des glaces : les vallées affluentes sont des vallées suspendues au-dessus du thalweg, comme disent les géographes, c'est-à-dire au-dessus de « la ligne de plus grande pente suivant laquelle se dirigeant les eaux ». Les cours d'eau bloqués à l'embouchure par des verrous rocheux, se précipitent dans la vallée maîtresse en formant des sauts, des rapides et des cataractes dont le potentiel énergétique attesté et assure la vocation industrielle de la région.

Tout le cours interprovincial est aussi tronçonné par des verroux rocheux, présentant un potentiel énergétique considérable. Le profil en long de la rivière présente une structure en forme d'escalier : une section de sauts et de rapides, suivie d'un long bief où le courant est presque insensible, un lac quoi. C'est le nom que ces biefs portent d'ailleurs, sauf le plus long, celui qui va de Carillon jusqu'aux Chaudières, qui n'a pas d'appellation particulière. Le même motif structural se répète de façon constante de telle sorte que la rivière descend, dirait-on, de marche en marche jusqu'à son embouchure.

La mer Champlain

La calotte glaciaire qui recouvrait non seulement une bonne partie du Canada mais aussi le nord de l'Europe et de l'Asie provoqua un affaissement du socle continental. L'énorme masse de glace se mit à fondre en même temps que les eaux de la mer Champlain qui recouvraient déjà toute la vallée du Saint-Laurent, envahissaient les basses terres de l'Outaouais.

C'est ainsi que les vallées affluentes de la Rouge, de la Lièvre et de la Gatineau, pour ne nommer que celles-là, se sont transformées en fiords ramifiés. Les eaux salées, « cernant de près l'inlandsis en retraite », s'élevèrent à plus de 690 pieds au-dessus du niveau actuel de la mer à Kingsmere, de 630 pieds à Val-des-Bois, ne dépassant pas toutefois l'altitude moindre de Gracefield où un « lobe glaciaire attardé », selon le géographe Blanchard, aurait obstrué la vallée.

Traces laissées par la mer Champlain

Au cours de milliers, de centaines de milliers d'années peut-être, les eaux se sont repliées graduellement. L'Outaouais, durant tout ce temps, s'efforçait de reprendre son cours préglaciaire, sans toujours réussir pleinement, dans un paysage transformé par le passage des glaces, et aussi par l'action lente des eaux marines. L'empreinte laissée par les eaux étonne même ceux qui ne s'interrogent pas sur l'origine des choses. Ce sont d'imposants vestiges.

Quand il parcourt sur toute sa longueur l'étroite vallée québécoise, l'observateur ne peut manquer d'être frappé par la configuration du terrain. A partir de la rive, le sol s'élève graduellement, non pas en pente, mais par terrasses successives. Le géographe Blanchard note que cette configuration offre un « spectacle obsédant » dans la vallée de la basse Gatineau, derrière Pointe-Gatineau, notamment. Un palier absolument plat de terre fertile, suivi brusquement d'une marche abrupte et d'une autre surface de terre généreuse. On compte trois et quatre de ces grands paliers.

Ces terrasses sont les traces successives laissées par le retrait graduel des eaux. Chacun de ces talus abrupts, chacune de ces plateformes fertiles est formée de dépôts de plage laissés par la mer Champlain et marque l'affaissement successif du niveau marin.

Enfin, on peut aussi signaler la présence ici et là de blocs et d'amoncellement de blocs erratiques qu'en fondant ont laissés choir les icebergs à la dérive qui les charriaient sur les eaux de la mer Champlain.

A la fois très vieille et toute jeune

L'Outaouais est donc une très vieille rivière. Cependant, ayant trouvé son cours obstrué en plusieurs endroits après la fonte des glaces et le retrait des eaux, il présente, par endroit, dans son cours inférieur, les caractéristiques d'une toute jeune rivière qui semble errer sans but, décrivant des méandres inutiles, comme si elle était encore à la recherche de son lit. C'est le spectacle qu'elle nous offre, par exemple, aux abords de l'île du Grand Calumet. Cette jeunesse, elle la doit à la longue période au cours de laquelle les glaces, puis les eaux marines, ont interrompu son existence. Quant elle est revenue à la vie, elle a dû entreprendre de se creuser un nouveau lit là où elle avait trouvé son ancien cours obstrué. Ce travail, encore inachevé, lui donne cette apparente jeunesse.

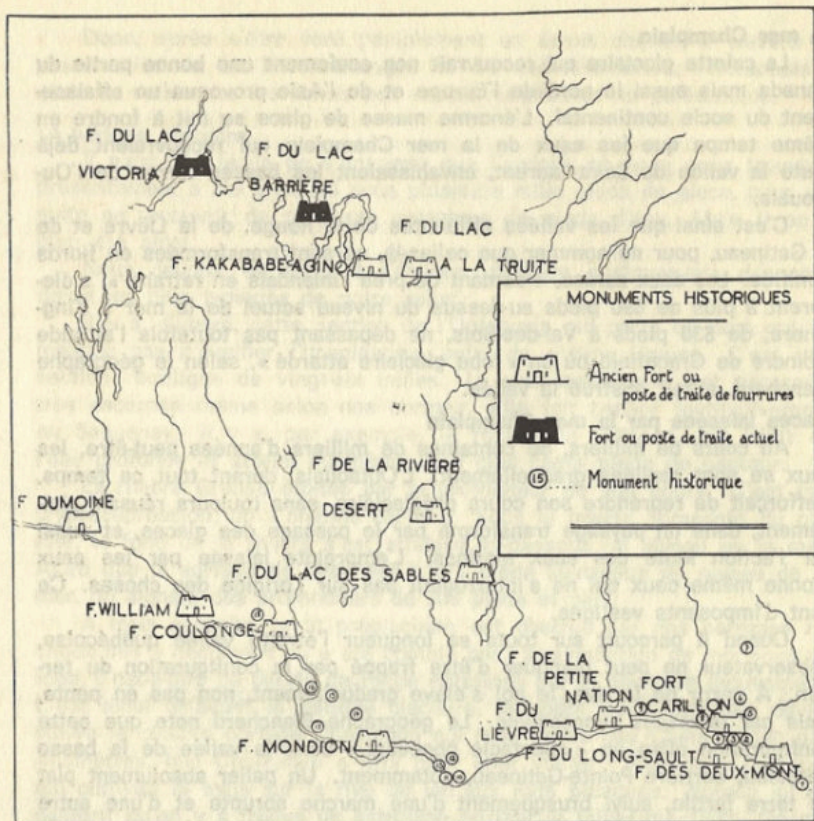


Fig. 115.—NORD DE L'OUTAOUAIS. Carte des postes de traite et des monuments historiques. On pourra voir à l'Appendice, les monuments qui correspondent aux numéros de la carte.

Présence humaine

L'Outaouais, rivière des sauvages et des pelleteries

Pour jeter un peu de lumière sur les années qui ont précédé l'arrivée de Jacques Cartier, voire même de Champlain, nous disposons de peu de faits certains. Nous nous en servons pour étayer des hypothèses qu'un jour l'archéologue viendra peut-être confirmer.

Dans la relation de son premier voyage, Jacques Cartier rapporte que le chef de la bourgade de Stadacona, Donnacona, avait reçu des Indiens du Saguenay trois ballots de peaux de castor et de phoques avec un grand couteau de cuivre*.

* En plus de faire de nombreux emprunts à l'Ouest du Canada français de Raoul Blanchard, cité plus haut, nous avons utilisé abondamment dans cette seconde partie l'ouvrage de Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada*, Presses de l'université de Toronto, édition révisée. De même que dans le cas du géographe Blanchard, nous avons jugé préférable de nous contenter d'une référence générale pour ne pas alourdir le texte par de trop fréquents renvois. Autres ouvrages consultés : *Notes historiques sur le Témiscamingue*, Augustin Chénier, *Histoire de la ville de Hull*, Lucien Brault, *Hurling Down the Pine*, John W. Hughson and Courtney C.J. Bond, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, Alexis de Barbezieux.

De même à Hochelaga, le chef de la bourgade montra du cuivre à Jacques Cartier et à ses hommes. Indiquant l'endroit où se trouve l'Outaouais, ceux-ci demandèrent par gestes si le cuivre provenait de là. Les Indiens, secouant la tête négativement, indiquèrent de la main qu'il provenait du côté du Saguenay.

Ces simples faits nous introduisent dans la nuit à peu près complète qui précède le passé historique de notre pays. Le castor et le phoque étaient des produits du Saguenay, non le cuivre. On sait maintenant que le cuivre qu'on fit voir à Cartier devait provenir d'un gisement de métal à l'état pur, situé probablement au nord du lac Supérieur. Obtenir du cuivre du lac Supérieur via le Saguenay au temps de Cartier, cela nous paraît pour le moins extraordinaire. Comment explique-t-on cet étonnant détour ?

Il s'exerçait alors un commerce très actif entre Indiens et pêcheurs basques. Ces derniers fréquentaient depuis longtemps les bancs de Terre-Neuve et les eaux du golfe Saint-Laurent. Remontant jusqu'à Tadoussac, — comme le fleuve n'était pas encore cartographié, ils n'osaient s'aventurer plus loin, — ils échangeaient avec les Montagnais des produits européens de peu d'encombrement contre des fourrures de haute qualité. Une forte demande s'était ainsi créée peu à peu chez les Indiens pour ces articles de fabrication européenne qui, de mains en mains, finissaient par passer de tribus en tribus. Or, ce commerce de troc, ce va-et-vient de marchandises, s'effectuait par le cours supérieur des rivières. Les articles apportés d'outre-mer remontaient la Saguenay et la Chamouchoane, son prolongement, pendant que les pelleteries destinées aux pêcheurs basques remontaient l'Outaouais, ou un de ses principaux affluents québécois, jusqu'à leurs sources. Nekanba dont nous avons parlé devait être un des principaux lieux de rencontre entre Indiens où se faisaient les échanges. C'est ainsi que le cuivre du lac Supérieur pouvait arriver à Tadoussac et de là, passer aux mains des Indiens de Stadacona ou d'Hochelaga. Normalement, ce commerce de troc aurait dû se pratiquer par la voie du Saint-Laurent. Mais l'accès de celui-ci était interdit aux Indiens avec lesquels trafiquaient les Montagnais par la présence de tribus hostiles, probablement des Onondagas, qui verrouillaient le fleuve aux points stratégiques de l'embouchure de l'Outaouais et du rétréci de Québec.

Nous avons donc déjà, d'un côté, les Iroquois dont les Onondagas constituaient l'une des cinq nations et, de l'autre, coalisés à des fins de guerre et de commerce, les Montagnais, les Algonquins et les Hurons, ces derniers de race iroquoise, surnommés dès les débuts les bons Iroquois. Les Montagnais et les Algonquins, dont la grande et la petite nation habitaient la vallée de l'Outaouais, faisaient partie de la catégorie des Indiens chasseurs, nomades et pourvoyeurs de fourrures. Les Hurons, comme leurs frères Iroquois, sédentaires et agriculteurs, pouvaient accumuler chez eux des approvisionnements de denrées alimentaires de façon à s'adonner au commerce et servir d'intermédiaires entre les tribus et les Français. C'étaient d'infatigables voyageurs, d'excellents canotiers, pour qui l'hydrographie du pays n'avait pas de secret. C'étaient les grands « routiers » de l'époque. L'Outaouais était la principale voie de communications entre l'Est et l'Ouest, la grande route des pelleteries et des sauvages, dont on ne tardera pas à se disputer âprement la possession, car posséder l'Outaouais ce sera au XVII^e siècle contrôler le commerce des

fournures, indispensable à l'existence même des établissements du Saint-Laurent.

Le trafic entre pêcheurs basques et Indiens de la coalition finit par assurer à ces derniers une certaine supériorité des armements qui leur permit de chasser les peuplades iroquoises hostiles qui leur interdisaient le passage du Saint-Laurent de Montréal à Québec. C'est à ce moment précis qu'arriva Champlain, chargé par les négociants français d'établir un comptoir de traite.

Le conflit entre la coalition, qu'appuyait Champlain, et les cinq nations était loin d'être réglé. Il subsistera durant tout le XVII^e siècle et donnera lieu à une espèce de guerre de cent ans dont l'Outaouais sera en quelque sorte l'enjeu.

Les Iroquois infestaient déjà le cours inférieur de cette rivière. Champlain notera dans ses mémoires, en 1613, que les Hurons, de peur de rencontrer leur ennemi, empruntaient parfois la route de la Gatineau et, en 1615, qu'ils allaient pour la même raison jusqu'à remonter l'Outaouais pour atteindre le Saguenay.

Le choix de Champlain

On se demande pourquoi Champlain s'est établi sur les bords du Saint-Laurent, après avoir visité la côte de la Nouvelle-Angleterre, et pourquoi il a pris parti pour les Indiens coalisés, et non pour les Iroquois. La réponse à cette double question apparaît facile quand on aborde l'histoire sous l'angle du commerce des pelleteries.

Champlain venait chercher des peaux de castor dont la demande se faisait sentir non seulement en France mais dans toute l'Europe, même en Russie. Or, c'est sur le bouclier laurentien que se trouvaient en abondance les castors de la bonne qualité. La réponse à la seconde partie de la question est que les Hurons servaient déjà d'intermédiaires à des fins commerciales entre les tribus de chasseurs de ces régions. Champlain a donc pris parti pour ceux qui étaient les plus aptes à lui apporter ce qu'il était venu chercher en Amérique, et qui, de fait, alimentaient le trafic qui s'exerçait déjà avec les pêcheurs, les aventuriers et même les négociants européens eux-mêmes. Et il a choisi pour établir son comptoir l'endroit le plus favorable aux fins qu'il poursuivait.

Par ailleurs, les Iroquois étaient plutôt sédentaires, agriculteurs, pêcheurs et pillards que chasseurs. Dans les pays qu'ils dominaient, le castor était peu abondant et de qualité inférieure. Ils voudront eux aussi trafiquer avec les colons hollandais de Fort-Orange (Albany) pour se procurer, entre autres choses, des armes à feu. Pour obtenir l'objet du troc, la peau de castor, qui était le moyen d'échange, la monnaie du temps, ils auront recours à la piraterie. Ils se tiendront constamment embusqués le long du cours inférieur de l'Outaouais pour surprendre les canoës hurons au passage ou dresser des embuscades dans les portages.

Rappelons, enfin, que le commerce des pelleteries était devenu au temps de Champlain un commerce organisé. On affrétait des navires pour venir en prendre des cargaisons à Tadoussac où on comptait jusqu'à vingt navires à la fois. On y risquait et on y perdait beaucoup d'argent. Champlain, lors de son passage à Hochelaga, notera qu'il faudra peut-être faire de ce commerce un monopole pour le rendre de nouveau profitable, tellement il y avait déjà de trafiquants européens à cet endroit.

L'Outaouais, route des voyageurs

L'Outaouais restera la grand-route des pelleteries et des « sauvages » jusqu'au milieu du XVII^e siècle. La destruction de la nation huronne en 1649 marquera un tournant de l'histoire. A partir de ce moment, en effet, les Indiens sédentaires et commerçants cesseront graduellement de servir d'intermédiaires entre les négociants français et les tribus nomades de chasseurs. Les colons français, les « habitants », par contre, remonteront de plus en plus nombreux l'Outaouais pour aller acheter les pelleteries directement des Indiens chasseurs et installer chez eux des postes de traite où ils laisseront des leurs en permanence. Ce sera le début de l'ère des voyageurs. L'Outaouais, sans cesser d'être la route des pelleteries, deviendra celle des voyageurs. Ceux-ci remonteront si nombreux pour séjourner un an ou deux dans les fameux pays d'en haut, qu'on pourra voir passer sur l'Outaouais chaque printemps, en route pour Michillimakinac, une flottille de cent canoës, transportant quelque huit cents hommes, et la voir redescendre à l'automne, chargée à bloc de ces précieuses peaux de castor. Or, tous ces voyageurs, tous ces aventuriers, tous ces coureurs des bois, s'arrêtaient ici même à Asticou pour se reposer, refaire leurs forces, avant d'entreprendre l'ultime étape de Carillon et de Montréal.

Les « forts »

La colonisation fut extrêmement lente à démarrer dans la vallée de l'Outaouais. Le monopole des pelleteries interdisait en effet aux blancs de s'y installer. On ne voulait pas que l'habitant trafique avec l'Indien. Les blancs ne s'y installeront pas de façon permanente avant Philémon Wright. Il y en avait bien ici et là mais leur présence n'était que provisoire. C'étaient des préposés à la garde des « forts » et à la traite.

Il ne faudrait pas voir dans ces « forts » des constructions à la Vauban. C'était de simples postes de traite fortifiés. Il y en aura tout le long de la rive québécoise; un ou deux peut-être sur la rive ontarienne. C'étaient le poste d'Oka, ceux du Long-Sault et de Carillon qui se faisaient face, de la Petite-Nation et de la Lièvre à l'embouchure des rivières qui portent ces noms, de Mondion à l'amont du lac Deschênes, Coulonge à l'embouchure de la rivière Coulonge et du Moine à l'embouchure de la rivière du Moine, le « fort » Témiscamingue, construit d'abord sur la rive ontarienne du lac de ce nom, détruit par les Iroquois à la fin du XVII^e siècle et reconstruit là où se trouve aujourd'hui le poste de la baie d'Hudson sur la rive québécoise.

Ces postes se composaient de la maison du commis, appelé le « bourgeois », de celle où logeaient ses aides, des dépendances et d'un potager, le tout entouré d'une palissade de pieux. Ils s'élevaient aux endroits stratégiques, comme à l'entrée des portages ou à l'embouchure des rivières par lesquelles descendaient les Indiens, là où le troc entre Indiens s'était pratiqué depuis un temps immémorial. Ils servaient de relais aux voyageurs qui pouvaient y loger ou y chercher abri contre les Iroquois. On a l'impression qu'ils indiquaient des étapes d'une journée de canoë. Le fort Coulonge, réaménagé par la Compagnie du Nord-Ouest à la fin du XIX^e siècle, avait en partie résisté aux intempéries et au feu jusqu'à nos jours. Le peu qui en restait a été détruit par le propriétaire du terrain, il n'y a pas si longtemps.

Le combat du Long-Sault

La guerre indienne provoquée par la convoitise allumée par la demande extraordinaire dont étaient l'objet les peaux de castor, se poursuivait avec des chances égales de part et d'autre jusqu'au moment où les Hollandais se mirent à vendre des armes à feu aux Iroquois. Ce fut alors la débâcle. Les Iroquois se précipitèrent sur leur principal ennemi, la nation huronne, et la massacrèrent. La puissance iroquoise atteignit son apogée. Sur les bords de l'Outaouais peut-être plus qu'ailleurs. La présence de quelques Iroquois armés de fusils suffisait à semer la panique parmi un millier d'Indiens et à les mettre en déroute. Selon Radisson, les « sauvages » recommencèrent à remonter l'Outaouais jusqu'à sa source pour de là rallier Trois-Rivières. Personne ne voulait plus descendre à Montréal. La navigation sur l'Outaouais fut interrompue durant quatre ans. C'est à cette époque où la colonie tremblait chaque jour pour son existence qu'eut lieu le combat du Long-Sault. Radisson avait réussi après des mois de pourparlers avec les chefs à persuader cinq cents Outaouais et Sautaux à escorter jusqu'à Montréal une cargaison de ballots de peaux de castor. Il s'agissait de garder le portage du Long-Sault pour que la flottille puisse atteindre Montréal, en d'autres termes, pour empêcher que Radisson et ses hommes, Indiens comme blancs, y soient massacrés jusqu'au dernier.

On a prétendu que ce combat avait eu lieu du côté ontarien de la rivière. Personnellement, je pense que ceux qui soutiennent pareille hypothèse raisonnent comme des blancs peuvent raisonner aujourd'hui, non comme les Indiens ou les coureurs des bois raisonnaient alors.

On sait très bien que les portages se faisaient surtout du côté québécois. On peut affirmer qu'à cette époque précise et surtout dans la partie inférieure de l'Outaouais, ils se faisaient tous du côté québécois. Ce n'est pas qu'il était plus facile d'y porter. Bien au contraire. Maintenant que les « Le Breton Flats » sont complètement dénudés par la démolition des constructions qui s'y trouvaient, on peut constater qu'il était plus facile à cet endroit de porter du côté ontarien. Néanmoins le portage se faisait du côté québécois.

La raison était la présence partout des Iroquois qui infestaient littéralement le cours inférieur de la rivière. Porter du côté ontarien eût été donner tête baissée dans l'embuscade. Surtout depuis la destruction de la nation huronne. En portant du côté québécois, on forçait ces mauvais canotiers qu'étaient les Iroquois à mettre leurs mauvais canoës à l'eau, révélant ainsi leur présence. De plus, on les obligeait à placer l'Outaouais, qui n'est pas un obstacle à négliger, surtout à l'époque, entre eux et le territoire vers lequel ils pouvaient le plus facilement battre en retraite et trouver leur meilleur refuge en cas de défaite.

L'inverse se serait produit si nos Indiens avaient porté du côté ontarien. Leur façon traditionnelle de battre en retraite était de remonter le cours des affluents de l'Outaouais, de la Gatineau, par exemple, où les Iroquois ne les suivaient pas d'ordinaire. Il était impensable pour eux de se placer dans la situation d'avoir à traverser l'Outaouais pour battre en retraite. Les Iroquois en auraient profité pour feindre de les attaquer sur la rive ontarienne et leur dresser une embuscade du côté québécois, tactique qui leur a permis de détruire la petite nation algonquaine au petit lac Nomingue.

D'ailleurs, on trouverait aujourd'hui dans les archives de Londres et de Paris des cartes où l'emplacement du combat de Dollard des Ormeaux serait clairement indiqué du côté québécois.

La colonisation

La colonisation de la vallée québécoise de l'Outaouais a débuté au XIX^e siècle, avec Philémon Wright, et c'est ici, dans le canton de Hull, qu'elle a démarré, pour se développer, plus ou moins simultanément, à quatre endroits différents. Elle a été américaine, ici, écossaise dans Argenteuil, canadienne-française dans la seigneurie de la Petite-Nation (avec les Papineau) et irlandaise, plus exactement ulstérienne, dans le township d'Eardley.

La démographie de la région a revêtu longtemps l'aspect d'une population sédentaire d'agriculteurs anglophones plus que doublée par une population de main-d'oeuvre mobile, saisonnière, canadienne-française, très jeune, de bûcherons et de draveurs, voyageurs de cage, voyageurs des pays d'en haut et d'ouvriers de la forêt de toutes sortes, « cooks », charretiers, hommes d'écurie, porteurs d'eau, etc. Hull a constitué longtemps un redoutable nid d'orangistes dont les curés ne s'approchaient qu'avec crainte, parfois sous la protection chevaleresque de Joe Montferrand.

Philémon Wright, paysan dans l'âme, était doué d'un flair extraordinaire pour les affaires. C'est ce flair qui l'amena à s'installer au portage des Chaudières dont il ne tarda pas à exploiter toutes les possibilités commerciales pour amasser une fortune immobilière considérable. Il construisit un premier hôtel dès les débuts (il y en eut bientôt quatre) et une distillerie en 1819. On se demande s'il ne faudrait pas faire remonter jusqu'à Wright l'association qui persiste encore, en certains milieux, entre le nom de Hull et l'idée de beuverie.

Wright est aussi à l'origine de la grande industrie canadienne du bois. Avant lui, l'exploitation de la forêt était une entreprise régionale, provinciale tout au plus. Quand le blocus continental de Napoléon priva l'Angleterre de ses approvisionnements de bois pour ses navires de guerre dans les pays baltes, c'est Wright qui eut l'idée d'exploiter à cette fin les peuplements de conifères de la région, les plus belles forêts de pins de l'Amérique du Nord. En juin 1806, sortait de l'embouchure de la Gatineau le premier train de bois. L'année suivante, Wright conduisait lui-même le premier train de bois à atteindre la ville de Québec.

En terminant, signalons qu'il n'existe aucun rapport entre Philémon Wright et la ville de Hull (Angleterre). Le nom de Hull n'a aucune valeur historique réelle qui nous motive de le retenir. Ajoutons que notre ville possède la caractéristique exceptionnelle d'avoir comme historiographe de ses débuts nul autre que son fondateur lui-même. C'est en effet Wright qui, devenu député à Québec, alors capitale du Canada, relate à la demande du gouvernement l'histoire de son propre établissement aux Chaudières dans un document d'archives extrêmement intéressant dont nous possédons une traduction savoureuse en authentique « joul » de l'époque.

Guillaume Dunn

NOTES, NOUVELLES et PROJETS

Notre exposition sur la théâtre à Hull nous a valu une lettre intéressante des États-Unis de la part d'un ancien de la région. Il s'agit de Gaston Trudel, maintenant établi à Norfolk, en Virginie, qui a déjà fait du théâtre dans la région d'Ottawa-Hull. Sa lettre est adressée à M. Edgar Boutet.

Voici ce qu'on y lit :

« Cher monsieur Boutet,

J'ai reçu par la poste votre publication **85 ans de théâtre à Hull**, par l'entremise de mon cousin germain Jacques Gouin.

Je souligne ci-joint les personnes que j'ai très bien connues : Raoul Déziel, Jeannette Déziel, Léonard Beaulne, Oscar Auger, Guy Beaulne, Charles D'Aoust (parrain de ma fille Jackie), Florence Castonguay, Thérèse May, Mercedes Reinhardt (grande amie de ma mère), Émile Boucher, Maurice Morissette (grand ami de mon père), Oscar O'Brien, Raoul Mercier, Roland McNicoll, Yvon Barrette, Roger Aucouturier, Laurette Larocque-Auger, Albert Boucher et autres.

Je suis désolé de constater que votre publication ne mentionne pas le nom de ma mère, M^{me} Cécile Trudel. Elle a fait ses cours au Conservatoire La Salle de Montréal. Elle a joué aux côtés de Juliette Béliveau, de Camilien Houde (ancien maire de Montréal). À Ottawa, elle faisait partie du groupe Wilfrid Sanche. Elle a joué avec Raoul Déziel, Oscar Auger, Léonard Beaulne, Raoul Mercier et Laurette Larocque-Auger.

Moi-même j'ai fait partie du Caveau d'Ottawa pendant plusieurs années. J'ai joué aux côtés de Guy Beaulne, Rolland McNicoll, Florence Castonguay, Romuald Latreille et Albert Boucher.

J'ai trouvé votre publication intéressante et nostalgique.

Dernièrement, j'ai fait un voyage d'affaire à New York et j'ai visité mon bon ami Yvon Beaulne, frère de Guy, et nous avons parlé du bon vieux temps d'Ottawa.

Merci

Gaston Trudel

P.S. Sorry about my fractured French »

Cette lettre d'un ancien de la région, maintenant homme d'affaires en vue de Norfolk, nous fait chaud au cœur. Merci à notre tour, cher Gaston, et sois assuré que les gens d'ici ne t'oublient pas.

x

x

x

Bravo, Jean Ménard !

Enfin, un recueil de poésies où domine l'angoisse d'un intellectuel chrétien à la recherche de Dieu ! Peu de nos poètes se sont signalés dans ce domaine. Il y a lieu de se réjouir de la parution de ce recueil, intitulé **Inextinguible** et d'en féliciter l'auteur, Jean Ménard, qui est l'un de nos membres.

LES ORIGINES DU CANTON DE HULL D'APRÈS PHILÉMON WRIGHT

Le document d'archives dont parle notre savant confrère, et dont la traduction en français, selon lui, est une version savoureuse en authentique « joul » de l'époque, nous n'avons pu résister à la tentation de le reproduire ici en guise d'appendice à l'excellent article qu'on vient de lire.

Ce document peu connu nous a été gentiment communiqué par M. Clément Veilleux, biologiste au Service de la faune du Québec, à Hull.

Il s'agit d'un mémoire rédigé par Philémon Wright, en 1825, sur les débuts de l'établissement du canton de Hull, à l'intention de l'Assemblée législative du Bas-Canada.

Voici le texte même de Philémon Wright, tel qu'il nous est parvenu :

Esquisse du premier établissement sur l'Ottawa ou la Grande-Rivière

« Le comité ayant requis de P. Wright, écuyer, un état particulier de l'établissement formé par lui dans le township de Hull, et aucunes observations qu'il croirait d'importance au sujet d'établissements nouveaux, le papier suivant fut délégué par lui :

« Mes parents étaient du comté de Kent, en Angleterre, et ont été élevés dans les travaux de fermier et pasteur. Ils ont émigré à la province de Massachusetts, dans la Nouvelle-Angleterre, où je suis né dans l'année 1760, et j'y ai demeuré jusqu'à l'âge de trente-six ans, comme fermier et pasteur.

« En 1796, je suis venu à Montréal, en Canada, pour explorer le pays, déterminé à changer ma résidence en Canada, ayant une grande famille à supporter; après avoir exploré le pays pendant quelque temps, je suis retourné à Woburn, le lieu de ma naissance, et en 1796 je suis revenu en Canada, et j'ai visité Québec. J'ai alors vu le pays sur les deux côtés du St. Laurent, depuis Québec jusqu'à ce que j'arrivai à l'Ottawa ou la Grande Rivière, dans le Township de Hull, prenant le tems pour explorer et examiner le pays, mais plus particulièrement les parties qui bordaient les deux côtés de l'Ottawa ou la Grande Rivière; j'ai aussi examiné particulièrement la dite rivière quant à ce qui regarde la navigation, avec les avantages et les désavantages qui accompagnent un nouvel établissement dans ce pays : après avoir passé quelque tems dans la poursuite ci-dessus, je m'en suis retourné à Woburn.

« Dans l'année 1798, je suis revenu pour obtenir une plus ample information quant à ce qui regarde la situation des terres sur l'Ottawa; ayant fait cela, je suis retourné à Massachusetts dans la détermination de commencer un établissement sur l'Ottawa ou la Grande Rivière. Je me suis efforcé de louer des hommes pour bucher, mais je n'ai pu réussir en conséquence de la grande distance, étant obligé de faire quatre-vingts milles au delà d'un établissement, comme étoit la situation du pays qui bordoit l'Ottawa ou la Grande Rivière dans ce tems.

« Cette partie du pays a des ressources immenses en beaux bois, pas seulement marchands, mais encore pour faire de la potasse en quantité suffisante pour suppléer largement à aucun marché étranger, et même charger mille vaisseaux. Cette partie du pays étoit inconnue par les habi-

tans de Montréal, excepté la Compagnie du Nord-Ouest, dont l'intérêt paroisoit être de garder ce pays dans l'état inhabité d'alors, et par conséquent ne sentant pas un désir de recommander un établissement dans cette partie du Canada; cependant, ne désirant pas de me désister de l'intention que j'avois d'établir un établissement, j'ai engagé deux hommes respectables dans les Massachusets, pour venir avec moi à l'Ottawa ou à la Grande Rivière, et après avoir vu le pays, nous sommes retournés chez nous, et ils ont fait au public un rapport à peu près comme suit : —

« Qu'ils avoient monté l'Ottawa ou la Grande Rivière cent vingt milles de Montréal; les premiers quarante-cinq milles ils ont trouvé des habitans qui paroisoient être assez inactifs quant à ce qui regardoit leurs fermes, peu soignées en comparaison à ce qu'ils pourroient faire selon les apparences, pour se rendre des fermiers indépendans. Nous avons donc monté l'Ottawa ou la Grande Rivière aussi bien que les rapides à seize milles plus loin, jusqu'au haut de Long-Sault, continuant notre cours soixante-et-quatre milles plus haut sur la rivière. Depuis le Long-Sault jusqu'à Hull, la rivière est bien douce, et l'eau est tranquille et assez profonde pour faire flotter un vaisseau de guerre. à la place dernièrement mentionnée, nous nous sommes proposés d'explorer le Township à quelque distance de la rivière; en conséquence nous avons passé vingt jours, depuis le 1^{er}. jusqu'au 20^e. Octobre 1799. Je crois que nous sommes montés au haut de plus de cent arbres pour regarder la situation du pays, ce que nous avons accompli de la manière suivante :—nous avons coupé de plus petits arbres, de manière à les faire tomber en pente, et les loger parmi les branches de ces grands, que nous avons montés jusqu'à ce que nous soyons au haut; par ces moyens nous étions en état de regarder le pays, et aussi le bois, et par le bois nous sommes capables de juger de la nature du sol, que nous avons trouvé répondre à ce que nous attendions; et après avoir bien examiné la situation locale du Township de Hull, nous avons descendu la rivière, et sommes arrivés après beaucoup de fatigue à Montréal, où nous avons donné une description générale de nos découvertes, et sommes retournés chez nous à Massachusets, où après qu'un rapport fut rendu public, touchant la situation de cette partie du pays, je fus en état d'obtenir et d'engager autant d'hommes qu'il m'en étoit nécessaire, afin de commencer l'établissement nouveau.

« J'ai immédiatement engagé à peu près vingt-cinq hommes et les ai amenés avec mes fers de moulin, haches, faux, houes et toutes autres espèces d'outils que j'ai cru les plus utiles et les plus nécessaires, y comprenant quatorze chevaux et huit boeufs, huit traînes et cinq familles, avec aussi un nombre de quarts de lard, sans os; nous avons tous quitté Woburn le second de février 1800, et sommes arrivés à Montréal le dix, et après y avoir été peu de tems nous avons procédé sur notre route au Township de Hull, faisant ordinairement parmi les vieux établissemens à peu près quinze milles par jour, pendant les trois premiers jours, parce que nos chevaux et nos boeufs étoient attelés de front, et que nos traînes étoient plus larges qu'elles sont ordinairement dans ce pays. Sous ces difficultés nous avons voyagé les trois premiers jours, s'arrêtant chez les habitans ces trois nuits, jusqu'à ce que nous sommes arrivés au bas du Long-Sault, qui étoit la fin d'aucun chemin pratiqué dans cette direction, dans le Bas-Canada. Étant alors à quatre-vingts milles de notre destination,

et n'ayant aucun chemin, nous avons trouvé qu'il étoit impossible de procéder à cause de la profondeur de la neige : et nous avons donc été obligés de faire une pause, et avons envoyé une partie de nos hommes pour changer nos attelages, pour pouvoir continuer séparément, et l'autre partie pour continuer en avant et tracer le chemin; après avoir fait les préparations nécessaires nous avons procédé pour gagner le haut du Long-Sault, ayant eu le soin, avant la nuit, de fixer quelqueendroit près de la rivière où l'on puisse camper pendant la nuit, ayant particulièrement soin qu'il n'y eût aucuns arbres secs qui puissent tomber sur nous ou nos animaux, et s'il y en avoit, de les couper. Nous avons alors ôté la neige et coupé les arbres pour faire du feu pendant toute la nuit, les femmes et les enfans dormant dans des traînes couvertes, et les hommes dans des couvertes près du feu, et les animaux attachés aux arbres; c'est dans cette situation que trente de nous avons passé la nuit, et je dirai que je n'ai jamais vu des hommes si joyeux et heureux dans ma vie qu'ils avoient l'air de l'être, n'ayant aucun seigneur qui puisse nous faire payer nos dépenses, ni se plaindre de nos extravagances, et un plancher sale pour nous coucher, que la terre douce qui appartenoit à notre ancien Souverain; ayant le soin de prendre notre nourriture et d'en préparer pour la journée, pour ne point perdre de tems sur notre voyage lorsque le jour paroîtroit, gardant toujours nos hommes à haches en avant pour couper le chemin, et notre voiture à provision les suivant, et ensuite les familles, et de cette manière nous avons procédé pendant trois ou quatre jours, ayant soin de chercher un bon endroit pour notre campement, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au haut du Long-Sault. Depuis cet endroit nous avons voyagé toute la distance sur la glace, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à l'endroit destiné, qui est à peu près soixante et cinq milles. Mon guide que j'avois amené avec moi l'automne d'avant, ne connoissoit pas du tout la glace, ainsi que tout notre parti, comme aucun d'entre nous n'avions jamais voyagé sur cette glace avant; nos trois derniers voyages avoient été par eau. Nous avons voyagé bien doucement en montant sur la glace, comme nous étions bien intimidés de peur de perdre aucun de nos animaux, gardant nos hommes à haches en avant pour sonder chaque verge de glace. La glace étant couverte de près d'un pied de neige, il étoit impossible de savoir si la glace étoit bonne sans la sonder d'abord avec la hache.

« Je ne puis passer outre ce détail sans donner les particularités d'un sauvage, ainsi nommé, de qui j'ai reçu toutes les humanités qu'il est possible d'exprimer. Le premier jour sur notre route au haut de la rivière, nous avons rencontré un sauvage et sa femme qui traînaient un enfant sur une petite traîne d'écorce; ils nous regardèrent avec étonnement, en voyant nos habillemens, nos manières et coutumes, et plus particulièrement en voyant nos animaux; ils nous regardèrent comme si nous étions venus de quelque partie distante ou des nuages; ils étoient si étonnés, marchant autour de nos voitures comme nous étions alors arrêtés, et tâchant de converser avec nous touchant la glace; mais nous pouvions pas en comprendre un mot. Nous l'avons remarqué qui montrait le bois, comme donnant des directions à sa sauvagesse d'y aller et de se mettre à son aise; elle le laissa immédiatement et alla dans les bois, et lui immédiatement procéda à la tête de notre compagnie sans qu'on lui promit aucune

paye ou récompense, sondant avec sa petite hache la glace à chaque pas que nous faisons, comme s'il avoit été le propre guide ou le propriétaire. Nous avons continué jusqu'à ce que, le soir venant et les bancs de la rivière étant si élevés, mettons vingt pieds, et qu'il était impossible d'y monter avec nos traînes, nous avons donc laissé nos traînes sur la glace et nous sommes montés sur les bancs de la rivière, et avons ôté la neige, et coupé des grands arbres pour faire du feu comme d'ordinaire, observant soigneusement qu'aucun arbre penché ou mort puisse tomber sur nous; et après avoir fait chauffer notre souper, et pris nos rafraîchissements réguliers, nous avons alors monté nos îles et les avons mis autour du feu, et nous nous sommes mis aussi à notre aise que possible, n'ayant rien au dessus de nous que des branches d'arbres et le dais des Cieux. Avant le jour, le matin suivant, nous avons préparé notre déjeuner et les provisions pour la journée, et dès que le jour parut nous fûmes prêts à procéder sur notre marche. J'observerai que notre sauvage se comporta avec une politesse extraordinaire durant la nuit, pendant ses repas réguliers avec nous, et procéda à la tête de la compagnie comme il avoit fait le jour précédent, avec une agilité extraordinaire. Tout étant en chemin, nous avons procédé pendant ce jour sans aucun accident, et lorsque la nuit s'approcha nous avons fait comme la nuit précédente, et de même nous avons commencé notre marche de bonne heure le matin suivant de la même manière, notre sauvage étant à la tête comme auparavant. En conséquence de la profondeur de la neige nous avons pris à peu près six jours à monter cette rivière d'à-peu-près soixante-et-quatre milles, et nous sommes tous arrivés saufs au township de Hull, après quelques peines à couper les brossailles, et nous sommes montés sur la hauteur qui est d'à-peu-près vingt pieds de l'eau. Notre sauvage, après qu'il a vu saufs sur le banc et passé la nuit avec nous, nous fit entendre qu'il fallait qu'il s'en retourne vers sa sauvagessse et son enfant, et après avoir reçu des présens pour ses grands services, il prit son départ pour aller rejoindre sa sauvagessse, ayant à faire soixante milles lorsqu'il nous laissa. Nos hommes le remercièrent de la meilleure manière qu'ils purent lui faire comprendre, et poussèrent trois fois des cris de joie; et il nous laissa de bonne humeur et bien content. **Nous sommes arrivés à cet endroit le sept de mars 1800**, et immédiatement avec l'assistance de quelques autres nous avons abattu le premier arbre, car tous ceux qui étaient capables de manier la hache s'empressèrent, ardèrent à couper; après quoi, nous avons commencé à abattre le bois et éclaircir un endroit pour bâtir une maison, et nous avons continué à abattre, à éclaircir, et à faire d'autres bâtisses pour l'arrangement des familles et des hommes. Aussitôt que nous avons commencé à couper et à éclaircir, **les chefs de deux tribus de sauvages qui demeuraient au Lac des deux Montagnes** vinrent à nous et regardèrent tous nos outils et nos matériaux avec étonnement, et souvent jetoient des cris et rioient, comme ils n'étoient pas accoutumés à voir des outils ou des choses de cette espèce. Ils ont aussi regardé avec étonnement la manière dont nous attelions nos boeufs, nos chevaux, etc. tous étant attelés de front. Ils avoient l'air de regarder toutes nos choses, nos animaux, &c. avec plaisir. Quelques-uns d'eux amenèrent leurs enfans pour voir les boeufs et les chevaux, n'ayant jamais auparavant vu un animal apprivoisé, étant élevés près des grands lacs vers l'ouest: ils deman-

doient la permission de se servir de nos haches pour essayer avec cela de couper des arbres, comme leurs haches sont bien petites, ne pesant qu'une demi-livre, tandis que nos haches pesoient entre quatre à cinq livres. Lorsqu'ils avoient coupé un arbre, ils sautoient, crioient et applaudissoient, étant contents d'avoir si promptement coupé un arbre. Ils reçurent chacun un verre de rum et s'en retournèrent à leur sucrerie dans la plus grande harmonie. Ils continuèrent bien amicalement à passer et repasser pendant une dizaine de jours, recevant souvent des petits présens, pour lesquels ils me demandoient en retour du sucre, du venison, &c.

« Leurs chefs s'assemblèrent et se procurèrent un **interprète anglois**, nommé **George Brown**, autrefois commis dans le commerce avec les sauvages, qui avoit aussi une femme sauvage et une famille, et qui parloit les deux langues. Ils le prièrent de me demander par quelle autorité je coupois leur bois et prenois possession de leur terre.

« Je lui répondis, en vertu d'une autorité reçue à Québec de leur Père-très-grand qui demuroit de l'autre côté de l'eau, et de sir John Johnson, qui, je savois, étoit leur agent dans le département des sauvages, car c'étoit par lui qu'ils recevoient leurs droits annuels du gouvernement.

« Ils pouvoient à peine supposer que leur Père-très-grand ou aucunes autres personnes à Québec me permettroient d'abattre leur bois, d'éclaircir leur terre et de détruire leurs sucreries et leurs endroits de chasse, sans les consulter, comme ils avoient été dans la **possession paisible et tranquille de ces terres pendant plusieurs générations**. Je considérerais que ces chûtes et ces rivières leur étoient nécessaires, et que leurs familles avoient autant besoin de soutien que la mienne.

« Je leur ai dit que j'avois eu un document régulier de leur Père-très-grand, que j'avois reçu à Québec, et des ordres de sir John Johnston de faire cela; et que j'avois été dans mon pays, à cinq cents milles de distance, et que j'avois amené tous ces hommes et ces matériaux pour mettre ses ordres à effet, et que j'étois prêt à produire les documens quand on les demanderoit régulièrement, et que j'étois de plus ordonné de leur dire de la part de sir John Johnston, que s'ils m'injuroient ou aucune partie de ma propriété, d'aller lui faire mes plaintes, et que je recevois une remunération pour telle injure hors de leurs droits annuels.

« Ils étoient d'opinion que si j'étois resté chez moi, ç'auroit été à leur avantage, comme ils dépendoient beaucoup fur cette situation, étant leur principal endroit de chaffe, leurs sucreries et leurs pêches, &c. qui étoient le principal foutien de leurs familles, et ils craignoient qu'il s'éleveroit entre nous d'autres difficultés, telles que d'attrapper leurs Caftors, détruire leurs Chevreuils, et brifer leur Sucrieries, et causer beaucoup de troubles; que je devois favoir qu'en éclaircissant la forêt, je reculois leur chaffe, ce qui les déferoit entièrement fur ce qu'ils s'attendoient autrefois.

« Je leur ai dit qu'ils devoient voir que les outils et les matériaux que j'avois emportés avec moi n'étoient pas pour la chaffe ni pour la pêche, mais pour éclaircir les terres, et que je m'efforcerois de protéger leurs endroits destinés au Caftor et à la Pêche; mais quant à leurs sucreries, il falloit que je m'en ferve, comme la terre m'étoit déjà donnée. Je leur ai fait observer que cet établissement leur feroit d'une grande utilité, et

que c'étoit l'intention de leur Père très-grand d'y avoir un établissement et des moulins, pour pouvoir leur fournir leurs provisions au lieu d'aller à Montréal, et qu'ils favoient que le passage étoit dangereux et difficile.

« Ils ont répondu : Nous favons que le passage est très-difficile et nous sommes surpris de voir que vous avez trouvé votre chemin jusqu'ici avec tous ces hommes, ce bagage et ces animaux. Les hommes blancs nous font toujours de belles histoires pour nous reculer; vous nous dites que vous venez ici pour cultiver la terre, et que vous protégerez nos Chaffes au Caftor, nos Pêches, &c. mais nous voyons que vous avez des fusils, de la poudre et du plomb—qu'allez-vous faire avec cela ?

« Nous leur avons dit que dans l'endroit d'où nous venions, tous les Fermiers avoient des fusils, de la poudre et du plomb, pour protéger leurs fermes, pour tuer, par exemple, les faucons lorsqu'ils se jettent sur nos volailles, les écureuils lorsqu'ils mangent notre grain dans les champs, les ours lorsqu'ils tuent nos cochons et nos veaux, et les loups lorsqu'ils tuent nos moutons.

« Ils ont alors dit : Tout ceci est bien bon si on s'en fert pour cela; mais si vous faites comme d'autres hommes blancs ont fait, vous vous ferez de ces fusils pour tuer nos Castors, nos Chevreuils, nos Loutres, nos Rats musqués et nos Ours; nous craignons que vous ne vous contenterez pas sur vos terres, mais que vous irez à une distance trouver nos étangs et prendre nos Caftors, et alors si, pour revanche, nous venons prendre vos moutons et vos bestiaux, cela occasionnera des difficultés et des disputes, et cela ne fera pas. Vous dites que notre Père très-grand fait cet établissement pour notre bien, mais nous craignons que ce soit à notre désavantage au lieu de nous faire du bien.

« Je leur ai dit que j'avois eu des ordres stricts de les bien traiter et que c'étoit mon intention, et que s'ils vouloient aller à leurs fucreries et amasser tous les matériaux dont ils vouloient se défaire, comme ils avoient fini de faire leur sucre, je leur en donnerois de l'argent comptant à un prix raisonnable.

« Ils se font accordés que c'étoit bien juste, et cela fut fait en conséquence et le montant fut payé, qui étoit au-dessus de cinq livres, et ils m'affurèrent que comme j'avois l'air d'être bien honnête et juste avec eux, ils le feroient aussi avec moi, et qu'ils avoient une offre à me faire, que si je voulois leur donner trente piastres ils céderoient leurs réclamations sur les terres. Je leur ai dit que j'avois offert de leur montrer tous mes titres de leur Père très-grand, et que je désirerois bien qu'ils me montrassent leur titres, comme c'étoit la manière que nous hommes blancs faisons nos arrangements concernant les terres, et que je ne pouvois pas leur donner d'argent à compte des terres jusqu'à ce qu'ils me donnent les papiers qui leur en donnoient le droit. Ils me dirent qu'ils n'avoient pas eux-mêmes fait d'arrangement avec leur Père très-grand, mais que cela avoit été fait par leurs ancêtres avant qu'ils fussent capables de faire des affaires, et qu'ils n'avoient aucuns papiers à montrer alors, mais qu'ils avoient toujours supposé qu'ils avoient un droit indubitable aux terres d'après ce que leur Père leur avoit dit, ainsi qu'aux îles dans la Rivière, comme ils avoient à Montréal donné des baux de quelques-unes de ces îles, devant Pierre Lukin, Notaire Public, particulièrement d'une île appelée l'île **Studders** dans les rapides du Long Sault, à-peu-près soixante-et-dix

milles plus bas, et qu'ils confessoient à ce que nous faisons d'autres recherches les concernant. J'ai dit qu'en conséquence de l'information que j'avois eue de leurs Pères à Québec, ils n'avoient aucuns droits positifs à ces terres, ni pouvoient-ils avoir aucuns titres en leur propre capacité, et que s'ils avoient baillé aucunes terres, ils avoient mal fait, car ils favoient qu'ils recevoient annuellement des présents du gouvernement, ce qui étoit à condition qu'ils défisteroient leurs réclamations sur les terres. Ils me firent observer que si tel étoit le cas, c'étoit une injustice envers eux, comme leurs présents annuels étoient peu de chose, et qu'ils retourneroient à leurs Supérieurs pour décider si je devois aller à Montréal trouver **Sir John Johnfton, Mr. Lee**, Commissaire du Département des Sauvages, et **Mr. Lukin**,—j'ai été d'accord que j'irais à la prochaine lune, et leur réponse devoit tout décider. J'ai été en conséquence la lune suivante, et **Sir John Johnfton** me dit que les Sauvages n'avoient aucun droit aux terres, car ils avoient des présents au lieu de terres, et qu'ils ne m'empêcheroient pas d'en avoir la possession légale. J'ai aussi été chez **Mr. Lee**, et il me dit la même chose. Je me suis alors rendu chez **Mr. Lukin**, et je lui ai demandé s'il avoit jamais fait le dit bail à **Mr. Studders**, et il me dit qu'il l'avoit fait : je lui demandai s'il supposoit qu'il avoit aucun droit ou autorité de le faire; il me répondit que c'étoit plus qu'il ne pouvoit répondre : il se faisoit une règle, comme Notaire Public, que lorsque deux personnes venoient le trouver, et lui demandoient de faire un écrit entr'eux, qu'il le faisoit conformément à leurs directions, et que c'étoit leur affaire d'en connoître la propriété ou l'impropriété. Je suis alors retourné chez nous, à **Hull**, et ai fait mon rapport de la manière suivante aux Sauvages : que **Sir John Johnfton, Mr. Lee** et **Mr. Lukin** m'avoient dit qu'ils n'avoient aucuns droits à ces terres, comme ils recevoient des présents en compensation, et m'avoient prié de leur faire observer que leur Père très-grand s'attendoit qu'ils me traiteroient comme le Propriétaire du Sol, et n'injureroient pas aucunes de mes propriétés en aucune manière, et qu'ils me traiteroient comme leur frère, et qu'il m'avoit dit de les traiter aussi amicalement que les circonstances le permettoient, et de leur dire de ne pas louer aucune des terres ou des îles; que s'ils le faisoient, cela tendroit à détruire leurs présents annuels. Ils répondirent qu'ils ne l'avoient jamais compris comme cela, mais qu'ils ne voyoient pas qu'ils eussent aucune raison de disputer le rapport que je leur faisois, quoiqu'il leur paroît injuste, et ils virent qu'ils n'avoient pas les avantages qu'ils croyoient avoir auparavant, et que dorénavant je les trouverois toujours amis. Ils se font alors accordés que je ferois un Frère-Chef, et que s'il s'élevoit aucunes difficultés, elles seroient arrangées par un accord mutuel parmi les Chefs. **Ils ont procédé alors à me couronner comme leur Frère-Chef**; et nous avons dîné ensemble, et baissé les joues les uns des autres, et un nombre d'autres cérémonies, qu'il seroit inutile de mentionner, tel que d'enterrer la hache, et un nombre d'autres formalités sauvages. Depuis, nous nous sommes assemblés souvent ensemble dans la plus grande harmonie dans **les deux villages en différentes occasions**, dont le tout s'est passé avec la plus grande amitié et meilleure intelligence, sans avoir été obligés de recourir à la loi pour décider une seule question. **Je crois que je n'ai jamais connu aucun peuple qui eût plus d'égard pour la justice et l'équité que ce peuple a eu depuis vingt ans passés.**

« Après s'être arrangé avec les Sauvages, nous avons continué à abattre et éclaircir un endroit pour bâtir une maison, et nous avons continué à abattre et éclaircir, et bâtir d'autres bâtisses pour l'utilité des familles et des hommes.

« Comme j'avois fait une bonne provision de foin et de grain que je donnois librement à mes animaux, j'ai été surpris de voir qu'ils gaignoient les bois vivant sur les brousses, tels que les bourgeons de bois qui étoient tombés et le jonc qui paroïssoit au-dessus de la neige, dont il y avoit à-peu-près sept pouces. De cette manière, mes chevaux et mes boeufs se font nourrir jusqu'à la fin du printemps, et je n'ai jamais vu des animaux de travail en si bon état qu'ils étoient dans le mois de Juin, étant gras et vigoureux. Notre grain fervit aux hommes et cela me fit une épargne additionnelle dans mes provisions.

« Je fus aussi bien surpris de voir la neige disparaître si promptement par le dégel qu'il y avoit au-dessous, et en l'examinant j'ai vu que la terre n'étoit pas gelée; étant tout-à-fait contraire à Massachusetts où il y a entre trois et quatre pieds de gelée dans la terre dans le printemps, ce qui empêche les progrès de la végétation d'être si vifs qu'ils feroient autrement. Le printemps s'est déclaré bien plus tôt que jamais à ma connoissance dans Massachusetts, ce qui nous a tous donné de l'encouragement, tous les hommes se plaifant au pays en voyant que la végétation étoit bien plus à bonne heure qu'ils avoient coutume de le voir; ce qui donne la vie au fermier et foudroie l'agriculture.

« Nous avons continué à abattre durant tout le mois de Mars, Avril et Mai, bâtissant et y mettant tous nos végétaux et nos matériaux de jardins, &c. et nous avons continué à faire cela jusqu'à ce que nous avons commencé à brûler nos jachères (**qui est bois tombé en rang**) pour le grain d'hiver, qui devoit être semé dans le mois d'Août pour avoir une bonne récolte. On commença à être court de provisions, et nous fûmes obligés d'aller à Montréal, une distance de cent vingt milles, pour obtenir les moyens de subsister jusqu'à ce que notre récolte fût faite. Cette circonstance a retardé en quelque sorte l'avancement de notre établissement. Notre seule communication étoit par eau, et la navigation de la rivière, particulièrement le Long-Sault, étoit tout-à-fait inconnue à nos hommes, et qui s'entendoient à monter et descendre la rivière, ne pouvoient être engagés à moins de trois piastres par jour. La rapidité de l'eau et le chenal crochu, étant séparé par des cailloux et des monceaux de roches qui s'étendoient dans la rivière, et les eaux hautes à cause des eaux du nord ou du printemps qui toiboient d'une hauteur de quatorze pieds sur ces rapides, rendent la navigation extrêmement difficile, étant obligés de passer aussi près du rivage que possible, pour pouvoir profiter des hautes eaux à toute.

« L'année 1800 fut passée à éclaircir la terre, à bâtir, et à faire croître les végétaux et les racines: parmi ces dernières étoient mille minots de Patates, que j'ai mis en avant dans la terre (pour les conserver pendant l'hiver) que je les ai toutes perdues à cause de la grande chaleur de la terre qui les fit pourrir.

« Nous avons préparé de la terre pour le grain d'automne, et j'ai semé à-peu-près soixante et dix minots sur soixante et dix arpens de terre, et nous avons préparé à peu près trente arpens pour le grain du printemps et

pour les pois; et nous avons aussi passé beaucoup de temps à explorer et à aller à Montréal pour chercher des provisions. Voyant que mon monde alloit bien et qu'il étoit à son aise quant aux provisions, maisons, &c. j'ai donné des directions comment procéder jusqu'à mon retour.

« 1801. Je m'en suis retourné à Woburn dans Massachusetts, et en même temps j'ai amené mes hommes chez eux conformément à notre arrangement, et les ai payés, mais la plus grande partie d'eux sont revenus le même hiver, et par un accord prirent des terres, **trouvant les terres bien meilleures dans le Township de Hull que dans l'État de Massachusetts.** Ce printemps nous avons fini notre semence de grain pour le printemps, dans le mois de Mars, à peu près trente arpens. J'ai eu, la seconde année de mon établissement, cent arpens du meilleur grain que j'ai jamais vu. J'ai immédiatement bâti une grande grange, 36 sur 75, et des poteaux de 18 pieds, et cette grange n'étoit pas assez grande pour tenir tout mon grain de sept gros tas; je suppose qu'il y avoit au moins 3000 minots; j'ai mesuré un arpent et j'ai battu le bled sur l'endroit même, et il y avoit quarante minots sur cet arpent. J'ai aussi arpenté le Township de Hull cette année, commençant le second jour de Juillet avec dix hommes, et j'ai continué jusqu'au neuvième jour d'Octobre, et j'ai placé 377 poteaux carrés, étant un Township de 82,429 arpens, et étant un mauvais Township à arpenter à cause de la Rivière Gatineau, courant dans une direction angulaire dans tout le Township et n'étant pas guéable dans aucun endroit que nous connoissons pour la distance de cinquante milles au haut; cet arpentage, je croirais, m'a coûté à peu près £ 800.

« Dans l'automne j'ai mis toute ma récolte en sûreté; elle excédoit les espérances de tous ceux qui étoient avec moi, ou tout ce que nous avions jamais vu ou connu dans la latitude de 42 degrés, et tout cela sans avoir eu besoin d'engrais, qui en étoit que plus surprenant pour ceux qui avoient été accoutumés d'aller à Boston et de l'obtenir au prix de trois piastres par voyage. Après avoir fini nos ouvrages d'automne, je fis sortir une notice, que si aucunes personnes s'entendoient à cultiver et vouloient obtenir, qu'elles pourroient en avoir en s'adressant à moi, sur les termes les plus avantageux, et je leur prêtois une certaine quantité de bled, et d'autres graines, jusqu'à ce qu'elles puissent retirer de leurs terres une quantité suffisante pour me rembourser. Alors l'établissement commença par plusieurs personnes, dans cette partie du Township à laquelle j'avois droit, et j'ai commencé à bâtir des Moulins comme il y en avoit aucun plus près qu'à quatre-vingts milles du Township. Avant de bâtir mes Moulins, il m'en coûta deux fois autant pour avoir ma terre à grain qu'il m'en coûta pour l'élever: j'ai alors bâti un moulin à scie et un moulin à farine, qui me coûtèrent huit cents livres, et à peu près cinq cents livres en d'autres bâtisses. J'ai aussi éclairci à peu près cent arpens de terre cette année, et j'en ai une même quantité à l'herbe. J'ai aussi reçu une quantité de graine de chanvre du Commissaire J. W. Clarke, je l'ai semée et j'en ai eu bon profit. J'en ai alors envoyé un paquet et l'ai donné au comité du Chanvre, et il fut mis dans la chambre du comité, il mesuroit quatorze pieds de long, et étoit bien beau. J'ai élevé cette année onze parties sur treize qui furent élevées dans toute la Province du Bas-Canada, conformément à un certificat que j'ai reçu du comité du Chanvre de Montréal, et un autre du Commandant en chef. J'ai envoyé deux échan-

tillons de graine avec deux paquets de Chanvre, et j'ai reçu en retour une médaille d'argent. Ce pays-ci est bien beau pour la culture du Chanvre, mais la raison m'a empêché de le cultiver sur une grande étendue, fut la dépense qu'il falloit à le préparer pour le marché; ceux qui écaillaient le chanvre me demandoient une piastre par jour, ou un minot de bled, les journaliers étant bien rares dans le Township de Hull. J'ai sauvé près de cent minots de graine de Chanvre, que j'ai vendus à Montréal à un prix raisonnable. Je fus obligé d'envoyer le Chanvre à Halifax pour trouver à le vendre. Je continue encore à en cultiver de petites quantités pour mon propre usage.

« J'ai aussi bâti un moulin à Chanvre, qui m'a coûté £ 300, lequel a été brûlé par accident avec deux autres moulins. J'ai perdu par cet accident à peu près £ 1000.

« 1803. J'ai augmenté mes améliorations dans l'éclaircissement des terres à peu près 380 arpens, semant ordinairement d'herbe la terre qui avoit produit deux récoltes de bled, afin d'avoir une quantité de bon foin de luserne et d'autres qualités pour hiverner mes animaux; ceci est un des premiers points lorsque l'on met les fermes à l'herbe. Je suis bien surpris que les habitants ne sèment pas une plus grande quantité de graine d'herbe ce doit être un grand désavantage pour les animaux pendant l'été; s'ils éclaircissent quelques nouvelles terres, des terres élevées, et les semer de graine d'herbe, là l'herbe est douce et les animaux entreront dans leur grange gras, et ne prendroient la moitié du fourrage pour les hiverner, qu'ils prennent par la manière qu'ils suivent maintenant.

« 1804. Cette année j'ai commencé à bâtir une boutique de forgeron, qui est assez grande pour y faire travailler quatre hommes, (elle contient quatre paires de soufflets qui vont par l'eau) aussi quatre forges; de même une boutique de cordonnier et une de tailleur, avec une grande boulangerie : tous ces établissemens donnent de l'emploi à un grand nombre d'hommes. Avant que j'aie établi ces différentes branches, j'étois obligé d'aller à Montréal pour chaque petit ouvrage en fer ou autre chose dont j'avois besoin, jusqu'à ce que j'aie commencé ces différentes branches dans le Township de Hull; **le nombre d'hommes que j'employois étoit de 75;** ceux-là étoient employés dans les différens ouvrages mécaniques, métiers, et agriculture. J'ai aussi commencé une tannerie pour tanner le cuir sur un grand plan, et j'ai eu de New-York un cylindre pour moudre l'écorce, aussi par l'eau; j'ai aussi éclairci une quantité de terre, commencé à faire des chemins et bâti plusieurs ponts.

« 1805. Cette année nous avons continué à peu près de la même manière à éclaircir les terres et à arranger les chemins nouveaux, et à faire des provisions pour la femence des nouveaux habitans; j'ai employé à peu près le même nombre d'hommes que l'année d'aparavant, et j'ai encore mis de la terre pour l'herbe, le pâturage &c. J'ai aussi fait un voyage à Maffachufetts, et me suis procuré un affortiment de valeur et de la graine d'herbe, et j'ai amaffé les arrrages de dettes qui m'étoient dus.

« 1806. J'ai penfé alors qu'il étoit néceffaire d'enrégistrer et de faire mes comptes, pour voir combien j'avois dépenfé, combien les habitans me devoient, comme j'avois jusqu'alors depenfé vingt mille piaftres. J'étois juftement de retour de Montréal, y ayant descendu avec de la farine; les dépenses de ce voyage en avoient confumé toute la valeur, comme elle

étoit fur des traînes tirées par des boeufs et les chemins étoient mauvais. Comme j'avois maintenant été fix ans dans le Townfhip de Hull et que j'avois dépenfé tout mon capital, il étoit pour moi de chercher un marché d'exportation pour couvrir mes importations; aucun marché d'exportation n'avoit alors été trouvé, comme il n'y avoit jamais eu un morceau de bois envoyé de cet endroit, descendre ces rapides dangereux. Je me fuis alors accordé pour tâcher d'avoir du bois de prêt et de l'effayer, et en conféquence je fuis parti pour examiner les rapides tout à fait en bas jusqu'à l'île de Montréal. **Les habitans qui y avoient été établis depuis près de deux cents ans m'ont dit qu'il m'étoit impoffible de faire parvenir du bois à Québec par la route du côté nord de l'île de Montréal,** car une telle chofe n'avoit jamais été faite, métoit-il poffible qu'elle fût jamais faite? J'ai dis que je ne le croirois pas avant de l'avoir effayé. **J'ai préparé mes cajeux pour le printems,** et je fuis descendu de Hull par le chenail nouvellement découvert pour le marché de Québec.

« Depuis Hull nous avons descendu tous les rapides du Long-Sault jusqu'à l'île de Montréal, et le fleuve Saint-Laurent; cela étoit une chofe nouvelle pour moi, mais qui me coûtoit cher. Etant tout à fait étranger pour naviguer les rapides, nous avons pris **trente-fix jours à descendre,** comme nos cajeux s'échouoient et nous donnoient beaucoup d'ouvrage pour les déchouer, comme je n'avois alors aucune perfonne qui connût le chenail; mais comme l'expérience nous a montré la manière de le faire, nous pouvons fouvent les descendre dans vingt-quatre heures; cependant avec beaucoup de fatigue et de dépenfe, nous fommes arrivés à Québec avec le premier **bois qui y foit jamais descendu de ce Townfhip.** On peut le faire parvenir à Québec à un fol de meilleur marché qu'on ne fait à Montréal. **Ceci étoit dans l'année 1807.** Maintenant dans l'année 1823, plus de trois cents cargaifons ordinaires ont été transportés à Québec et pas une ne l'a été à Montréal par le même chenail : il n'y a pas plus de dix-fept ans pas une cargaifon ne venoit de la Grande-Rivière, et quiconque vit pour voir dix-fept ou dix-huit ans d'ici, verra fans doute quatre fois cette quantité, pas feulement de bois, mais de potaffe et de farine, de boeuf, lard et de beaucoup d'autres articles, qu'il feroit trop long de mentionner, de ce même endroit à Québec.

« 1808. Cet hiver j'ai tâché d'obtenir de l'emploi pour mes hommes furplus. Dans l'été nous fommes obligés d'employer un nombre d'hommes, et dans l'hiver un quart de ce nombre eft fuffifant pour avancer les travaux de la ferme; et afin de trouver de l'emploi pour ces hommes additionnels ou de furplus, j'ai commencé le commerce de bois, tirant et procurant du bois pour mes moulins et les sciant en planches et madriers, &c. Si je n'avois pas employé ces hommes durant l'hiver, il m'auroit été impoffible de procurer des hommes dans le printems, lorsque j'en ai le plus befoin, comme la diftance à aucun établiffement étoit si grande; mais malheureusement pour moi, **le 8ème jour de mai 1808, mes moulins furent brûlés, et non feulement mes moulins, mais une grande quantité de planches, madriers, &c.,** qui fe préparoient pour le marché de Québec : je n'avois pas un morceau de planche laiffé à mon fervice, hormis de le faire avec une hache ou de l'obtenir d'une diftance de quatre-vingts milles, à l'exception de ce qui étoit fur mes bâtiffes. Cette perte fe fit fentir très-févèrement, comme elle fut près de détruire l'établiffement; aucun

de mes moulins n'étoit affuré; cette perte me fit presque désespérer de la jamais recouvrer ou de faire aucun bien fut l'établissement, et je voulois le laisser, mais mes fils m'ont prié de ne pas me désespérer; ce fut aussi une grande perte pour l'établissement comme la plus grande partie de notre bled étoit dans le moulin et brûlée, à l'exception de sept minots de fleur, qui furent ôtés du moulin le foir d'auparavant. La détresse qui fut occasionnée par cet accident étoit affligeante. Le bois équarri qui flottoit fut fauvé, avec lequel je descendis à Québec et m'en suis retourné aussi promptement que possible, et j'ai commencé un moulin à scie; tous ceux que je pus trouver furent mis à l'ouvrage, et je finis mon moulin dans quelques jours. Après cela j'ai commencé un moulin à farine; je finis aussi dans l'automne; durant cette période j'étois obligé d'avoir les provisions de Montréal.

« 1809. Cette année je passai à peu près dans la même routine que la précédente, à l'exception d'avoir éclairci à peu près cinquante arpens de terre, et aussi ayant à mon service à peu près quatre-vingts hommes, les uns dans différentes branches mécaniques et les autres sur la ferme, et à préparer du bois pour le marché de Québec; j'ai aussi bâti un nombre de bâtisses telles que des granges, étables, &c.

« 1812. Cette année j'ai loué cent arpens de terre en bois pour être éclaircie, brûlée, &c., et rendue propre à la herse, pour le prix ou la somme de quatre livres par arpent: j'ai aussi bâti une maison dans le centre pour les ouvriers. J'ai payé vingt-cinq livres pour la cendre et cinquante livres pour faire berger la terre comme il faut, de long et de travers, le tout se montant à la somme de £ 500, qui fut finie et semée de bled ce mois de septembre, et enclouée; j'ai aussi employé un nombre d'hommes à exporter du bois à Québec, et aussi sur les différentes fermes, tous se montant à quatre-vingts hommes.

« 1813. Cette année j'ai fait un chemin depuis le moulin à scie jusqu'à la maison dernièrement mentionnée que j'ai bâtie, une distance de peu près un demi-mille, et j'ai bâti une grande grange, (dites 40 sur 70,) les poteaux de dix-huit pieds, couverte et complète pour recevoir mon bled; dans le tems de la récolte j'ai employé à peu près vingt hommes de plus pour aider à entrer la récolte, à couper, carder, &c. lequel bled j'ai entré en bon ordre. J'ai aussi fait une addition à cette ferme en éclaircissant quatre-vingts arpens pour la récolte de l'année suivante, avec mes propres journaliers, et dans l'hiver nous avons battu notre grain, et j'ai payé aux journaliers six schelings pour chaque dix minots de battus, qu'ils ont nettoyés et apportés au moulin. Après avoir fini de battre ce grain, nous en avons mesuré trois mille minots: ces trois mille minots me coûtèrent deux mille piastres, pour lesquels il me fut offert neuf mille piastres, trois piastres par minot étant alors le prix ordinaire à cause de la guerre. Je dirai que ce fut l'entreprise la plus avantageuse que j'aie faite depuis que j'ai commencé l'établissement, ayant un profit net de sept mille piastres. J'ai continué de dépenser sur la ferme. J'ai alors commencé à bâtir des étables le long de ces granges sur cette même ferme, 100 pieds à l'ouest, 200 au sud, 200 pieds à l'est, et 100 pieds à la grange, faisant en tout huit cents pieds d'étable. Les étables sont de dix huit pieds de large à l'ouest, et trente-six pieds au sud, et sur le nord et l'est ils ont dix-huit pieds de large, dix-huit pieds de haut sur le côté est, vis-à-vis le carré,

par douze dans le derrière, avec des râteliers et des crèches, le tour en étant bordé en fer; la cour aussi est enclose pour différentes espèces d'animaux, sans compter un nombre de petits appartemens suffisans pour y contenir à peu près deux cents animaux, séparés par des bonnes douves, et peints, &c. En dehors je garde de cette manière mes animaux, leur donnant en tout une bonne exposition à l'air. J'ai aussi bâti une grande distillerie, 40 sur 80, avec tous les articles nécessaires pour cet établissement, avec un appentis de cinq cents pieds, avec des auges pour recevoir la lavure pour bien des vaches, cochons, &c.

« 1814.—Dans l'année 1804 j'ai vendu cent arpens de terre en bois joignant cette dite ferme, au prix de dix schelings par arpent, et dans l'année 1814, ayant occasion d'agrandir ma ferme, j'ai acheté cette même ferme de cent arpens, après que la personne l'eut occupée pendant dix ans, et éclairci soixante arpens, et fait plusieurs bâtisses sur icelle; j'ai payé cinq livres par arpent. J'ai éclairci en addition à cet achat 120 arpens, et j'en ai semé à peu près la même quantité avec du trèfle rouge, du trèfle blanc et du foin: et pour semer cette terre de ces espèces de graines, j'en prends à peu près une pinte par arpent, c'est ma règle ordinaire. J'ai cette année employé à peu près vingt hommes sur cette ferme; ils ont été employés le plus souvent à éclaircir la terre et à faire des clôtures, &c. et aussi à semer les jachères de bled d'automne. J'ai aussi fait un chemin nouveau dans le centre de cette ferme, et nous avons arrangé la ferme en différentes sections ou pâturages, pour la commodité de faucher, de labourer et de faire paître, et j'ai mis aussi sur cette ferme un nombre additionnel de vaches, pour pouvoir faire monter le nombre à quarante, sans compter trente paires de boeufs, vieux et petits, vingt chevaux de travail, sans compter des jumens poulinières, des moutons, chèvres, cochons, &c. Cette ferme maintenant contient à peu près huit cents arpens de terre éclaircie, divisée en différentes divisions pour l'accommodement des différentes espèces d'animaux. J'ai aussi bâti, en addition à celles ci-dessus, six granges pour mettre le foin et le grain, sans compter un nombre de meules de foin. Depuis quelque années, j'avois fait une règle d'élever trente à quarante veaux sur cette ferme, sans compter les poulins, agneaux, cochons, &c. J'ai ordinairement à peu près trente vieux cochons, et redouble ce nombre de petits, en outre de cinquante mères cochons.

« 1815.—Pendant l'année 1815, nous avons continué à éclaircir et améliorer cette ferme, et avons employé à peu près vingt hommes durant l'été, et à peu près sept durant l'hiver; les autres, dont on n'avoit pas besoin, étoient employés à préparer du bois pour le marché de Québec; quelques-uns étoient employés à arracher les racines et les souches, et à égaliser les endroits les plus rudes, comme les racines commençoient à diminuer selon la grosseur de la souche. Les souches d'érable et de hêtre sont arrachées plus aisément après la septième année; le pin, l'orme, et la cigue, sont moins sujets à se corrompre, et prennent quinze ans avant qu'on les puisse arracher, et surtout ceux de la plus grande hauteur. Toutes les saisons je mets quelques jours à part, et je prends entre deux et six paires de boeufs, attelés de fortes chaînes, qui sont attachées autour des souches qui sont tirées, sont amassées en piles et brûlées sur la terre, et on met au niveau les endroits d'où elles sont tirées; on fait ordi-

nairement cet ouvrage lorsque l'on fauche et que l'on laboure, mais nous laissons les plus fortes à un autre tems, comme nous sommes obligés tous les ans de donner quelque tems pour ouvrir des ruisseaux, pour laisser écouler les terres, et aussi étant particulier à la première neige de semer ma graine de foin sur la terre destinée à être fauchée ou à faire paître, et aussi d'avoir une certaine quantité de terre défrichée, et les brossailles mises en piles, pour pouvoir mieux couper notre bois pour le feu, afin d'avoir meilleur accès au bois, si la neige se trouve être profonde. Cette terre dans le printemps est alors brûlée et semée de bled d'automne ou d'autres graines, ce qui est une grande épargne au fermier.

« 1816 jusqu'à 1825.—Ces années se passèrent à peu près dans la même routine que la précédente. Cette ferme, appelée la ferme de Colombia, a en tout à peu près huit cents arpens de terre éclaircie hors de sa forêt naturelle, depuis l'année 1811, en labourage, pâturage, et pour être fauchée, &c., dites trois cents arpens en labourage. Et j'ai dans ces cinq dernières années élevé 143 bêtes à cornes sur cette ferme. »

Philémon Wright

x x x

Simple bon sens !

Il semble bien que la région de la Capitale nationale ne sera pas constituée en district fédéral. Notre région ne sera donc pas soustraite à la compétence provinciale. À la bonne heure, le bon sens semble devoir triompher ! Si l'état actuel des choses se maintient, nous aurons deux gouvernements régionaux, l'un pour la rive ontarienne de l'Outaouais, l'autre pour l'agglomération québécoise. Par contre, un organisme intermédiaire aurait autorité sur certains services communs. C'est ici qu'il faudra veiller avec soin à ce que cet organisme nous confère un statut d'égalité. C'est ici qu'il importera de désigner aux postes-clés des hommes énergiques et éclairés, qui ne craindront pas de prendre position et de veiller à nos intérêts sans égard à la petite politique.

x x x

Notre faune aquatique

Notre société se réjouit des initiatives que prennent les Entreprises sous-marines de Hull pour améliorer le sort de notre faune aquatique, constamment menacée par la pollution. C'est une excellente idée que de bâtir un habitat sous-marin « Esprit du Québec », qui sera déposé cette année dans le fond du lac Blue Sea pour fin d'étude. Félicitations et bon succès à M. Albert Trépanier, président des Entreprises sous-marines, et à ses plongeurs professionnels qui effectuent des expériences depuis quelques années. Félicitations aussi au Service de la faune de l'ouest du Québec.

LA VILLE DE DUBUQUE DANS L'IOWA

L'histoire de la ville de Dubuque, située dans l'État d'Iowa, à environ 180 milles à l'ouest de Chicago, ne manque pas d'intérêt pour nous qui sommes de langue et de culture françaises. En 1673, le Père Jésuite Jacques Marquette et ses compagnons explorèrent en canot le fleuve Mississippi, entre les rivières Wisconsin et Iowa. Ils furent les premiers blancs à parcourir le territoire occupé par l'État actuel de l'Iowa. En 1680, Robert Cavalier de La Salle envoya une expédition vers le haut du Mississippi dans le but de revendiquer ces immenses régions pour le bénéfice de la France. Ces deux groupes d'explorateurs, tant celui du Père Marquette que celui de Cavalier De La Salle, passèrent tout près du rocher situé aux environs du centre commercial de la ville actuelle de Dubuque, dans l'Iowa.

Plus de cent ans plus tard, Julien Dubuque, attiré par les possibilités que laissait entrevoir la découverte de minerai de cuivre au sud de la ville qui devait porter son nom, reçut la permission (en 1788) des Indiens, appelés Renards, de faire des fouilles et de s'établir sur les lieux. Julien Dubuque est le premier blanc qui ait élu domicile, de façon permanente, dans l'État d'Iowa. Les Indiens avaient beaucoup d'estime pour celui qui fut, à la fois, mineur et fermier et qui s'occupa également de commerce. Après sa mort, survenue en 1810, les Indiens fermèrent les mines et défendirent à toute personne de s'établir dans les environs. En 1830, un groupe de blancs prit possession des mines après qu'une autre tribu indienne, composée de redoutables guerriers, les Sioux, eut presque complètement exterminé les Renards. Cependant, des soldats du gouvernement américain chassèrent de la région le groupe de blancs en question. Finalement, un traité fut conclu avec les Indiens. Ce traité, signé en 1832, cédait au gouvernement des États-Unis une large portion de l'État actuel d'Iowa comprise entre la rivière des Moines et le fleuve Mississippi. Cette portion que l'on désigne du nom de « L'Achat du Faucon Noir » (Black Hawk Purchase) fut ouverte à la colonisation le 1^{er} juin de l'année 1833. Un flot d'immigrants ne tarda pas à se diriger vers ces nouveaux territoires car les mines de cuivre et la fertilité des terres de la région constituaient, pour ainsi dire, deux puissants pôles d'attraction. Dubuque ne comptait pas encore une année d'existence que déjà plusieurs maisons et quelques magasins s'élevaient des deux côtés de la rue principale et que le commerce commençait à connaître une étonnante activité. La première école publique fut commencée en 1833 et c'est à Dubuque que furent érigées les premières églises. L'église catholique Saint-Raphaël fut construite en 1834 et elle est maintenant le siège de l'archevêque de Dubuque, ancien élève du Grand Séminaire de Montréal (comme d'ailleurs plusieurs prêtres de la ville et des environs.)

A 1836 remonte l'établissement du premier conseil municipal (ou du premier gouvernement local). Le premier journal **The Dubuque Visitor** commença à circuler la même année. La charte civile de la ville date de 1841. Les bateaux et les barges constituèrent le premier moyen de communication avec les régions du sud et de l'est. A l'heure actuelle, il y a en plus quatre chemins de fer, douze compagnies de transport par camions et huit compagnies d'autobus. Deux ponts font communiquer la ville avec

les États adjacents de l'Illinois et du Wisconsin. Le transport local est aux mains de « l'Interstate Power Company ». Tel que mentionné plus haut, Dubuque est située sur le fleuve Mississippi, à environ 180 milles au nord-ouest de Chicago. La population, qui est d'environ 55,000 d'habitants, se répartit à peu près comme suit : près de la moitié des habitants sont d'origine germanique : Allemands, Suisses ou Luxembourgeois; un tiers environ est d'origine irlandaise et l'autre sixième se compose d'Italiens, de Polonais, de Grecs, de Français, de Tchécoslovaques; etc. Dans le domaine de l'éducation, la ville compte 23 écoles primaires (publiques ou paroissiales) une école primaire supérieure (ou Senior High School) et deux Junior Public High Schools. Elle compte aussi une école d'arts et métiers, une académie pour jeunes garçons, cinq couvents pour jeunes filles, trois écoles de gardes-malades. Quant à l'Université de Dubuque, elle sert surtout à la formation des ministres protestants appartenant à la secte des presbytériens. Un autre séminaire de théologie protestante prépare des ministres luthériens : c'est le séminaire qui porte le nom de Wartburg. Il existe également à Dubuque un collège classique pour jeunes filles, dirigé par des religieuses exclusivement américaines, les Soeurs de la Charité de la Bienheureuse Vierge Marie. Ce collège classique féminin a eu 426 étudiants en 1947. Un autre collège classique, pour jeunes garçons celui-ci, porte le nom de Loras College en souvenir du premier évêque de la ville de Dubuque qui s'appelait Mathias Loras et qui vint de France comme missionnaire aux États-Unis aux environs de 1830. Il ne manque pas d'intérêt de signaler que ce Mathias Loras fut un condisciple de classe de Jean-Marie Vianney, qui devait devenir plus tard le saint curé d'Ars. Dans un excellent ouvrage que l'Académie française a couronné, le chanoine Francis Trochu (chez Emmanuel Vitte, Lyon, Paris, 1925) nous donne quelques détails fort intéressants sur le jeune Mathias Loras. Le biographe du curé d'Ars nous apprend, tel que je viens de le dire, que les deux jeunes gens furent confrères en France. Mais laissons plutôt parler le chanoine Trochu, que je cite textuellement : « L'un des Loras, Mathias, le mieux doué peut-être des élèves, rendait à Jean-Marie Vianney le service de lui aider à apprendre le latin, en lui montrant comment chercher les mots dans le lexique et comment les traduire convenablement. Mais l'enfant était un nerveux qui avait la main preste ou rapide. Un jour, lassé des incompréhensions du grand, de son aîné, il le gifla outrageusement en présence des autres. L'offensé, c'est-à-dire Jean-Marie Vianney, le futur curé d'Ars, qui était né violent, lui aussi, se mit à genoux devant cet enfant de douze ans, devant cet enfant qui était plus jeune que lui-même de 8 ans et qui venait de le frapper : et il lui demanda humblement pardon. Mathias, le jeune Loras cachait un cœur d'or. Aussitôt repentant, touché jusqu'aux larmes, il tombait dans les bras de Jean-Marie encore agenouillé. Ainsi fut scellée une amitié profonde. Jamais Mathias Loras, devenu missionnaire aux États-Unis, puis évêque de Dubuque n'oubliera le geste et l'accent. Mgr Loras semble avoir été, sur le siège épiscopal de Dubuque, l'émule en vertu du curé d'Ars car il a été déjà question d'introduire sa cause de canonisation : il a laissé à Dubuque une telle renommée de sainteté que, dans ce diocèse, à l'époque des confirmations, beaucoup d'enfants demandent à prendre son nom et à se placer sous son patronage. » (Ouvrage cité, page 48, page 49 et note à la page 49.)

Le Collège de Loras est une institution plus que centenaire puisqu'il a été établi en 1839. C'est un collège dont le programme d'études ressemble, dans ses grandes lignes, à celui de nos collèges classiques et de nos maisons d'enseignement secondaire de la province de Québec. En 1948-49, le collège comptait 77 professeurs et 1489 étudiants, dont la plupart étaient catholiques. Plusieurs venaient de l'État d'Iowa, mais plusieurs également étaient recrutés dans les environs de Chicago et quelques-uns aussi dans les États de l'Est. En 1949-50, le collège comptait environ 80 professeurs et 1435 élèves. Parmi ces professeurs, 5 ont fait leurs études de théologie au Grand Séminaire de Montréal; 14 d'entre eux possédaient des doctorats ou Ph.D. dans diverses sphères et spécialités. 46 détenaient des titres de maîtres ès arts et 17 avaient suivi les cours de diverses universités d'Europe, soit en Angleterre, à Rome, en Allemagne, en Belgique ou en France. Tous les professeurs sont au moins bacheliers ès arts et plusieurs d'entre eux occupent leurs vacances d'été à se perfectionner davantage, en suivant les cours de diverses universités soit aux États-Unis ou même au Canada. Donnons ici quelques statistiques sur le nombre d'étudiants qui s'intéressent aux langues étrangères, classiques ou modernes : 73 d'entre eux suivent des cours de langue et littérature grecques, 380 étudient le latin, 341 apprennent l'espagnol, 77 l'allemand et 86, le français.

Du point de vue religieux, la ville compte 16 églises paroissiales qui sont desservies, tel que nous l'avons signalé plus haut, par des prêtres dont quelques-uns ont poursuivi leurs études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Une vingtaine d'autres églises dressent leur clocher vers le ciel et invitent les gens à la prière. Les principales sectes protestantes y ont leur temple. L'industrie y compte environ 170 manufactures qui produisent plus de 500 articles différents dont quelques-uns sont connus dans tous les États-Unis. Une quinzaine de mille ouvriers et artisans y trouvent de l'emploi et environ 5,000 autres personnes s'occupent de commerce et d'administration.

La ville possède, comme moyen de culture mis à la disposition du grand public, une bonne bibliothèque renfermant plus de 80,000 volumes, sans compter les documents de source gouvernementale.

L'espace nous manque pour pouvoir parler longuement de Julien Dubuque à qui la ville doit son nom. Mais il est certainement très intéressant de noter que ce Julien Dubuque était d'origine normande. Son ancêtre Jean était originaire de la paroisse de la Sainte-Trinité, diocèse de Rouen, en France, et il épousa Mari Hotet à Québec même, en 1668. Son fils, du nom de Romain Dubuque, naquit en 1671 et prit pour femme Anne Pinel, en 1693. Le fils de Romain, Noël-Augustin Dubuque, père de Julien Dubuque naquit en 1707. Il épousa Marie Mailhot en 1744 et mourut en 1783, à peu près à l'époque où son fils Julien partit pour l'Ouest. Pour les gens de Trois-Rivières, Nicolet et des environs, il ne manquera certes pas d'intérêt de signaler, en passant, que Julien Dubuque naquit le 10 janvier 1762, à St-Pierre-les-Becquets, dans le comté de Nicolet, sur les bords de notre majestueux St-Laurent.

Il existe deux excellents ouvrages sur la ville de Dubuque : **Antique Dubuque 1673-1833** par M.M. Hoffmann (publié à Dubuque, en 1930, par le **Telegraph - Herald**). Le second volume s'intitule : **Julien Dubuque, His**

Life and Aventures, par Richard Hermann et Julien Dubuque, sa vie et ses aventures, publié à Dubuque, en 1922, par un autre journal. Dans ces deux volumes, nous lisons, entre autres choses, que Julien Dubuque était très populaire auprès des Indiens. Le chef de l'un d'entre eux, qui portait le nom de Peosta, lui donna même sa fille en mariage. L'histoire régionale rapporte que ce chef indien était un homme d'un physique magnifique, mesurant six pieds et deux pouces, et c'est sa propre fille du nom de Potosa, très jolie et attrayante, que Julien Dubuque devait épouser. Julien Dubuque mourut le 24 mars 1810, âgé de 48 ans et 10 mois, et la ville reconnaissante lui a élevé un monument sur l'une des hauteurs dont cette ville du Middle-West est abondamment pourvue. Et, chaque soir encore, les habitants de Dubuque peuvent écouter l'une de leurs émissions préférées, qui leur raconte les mille et un incidents pittoresques dont la vie de leur fondateur fut largement remplie : « Out of the Past » : c'est le titre de cette émission radiophonique, et il semble bien, en effet, que les mânes de Julien Dubuque surgissent du passé et prennent plaisir à venir errer, ici et là, par les rues de la ville qui porte son nom et qui perpétue ainsi son impérissable souvenir.

Jean-Paul Trudel

x x x

Nos meilleurs vœux

M. Antoine Grégoire a tout récemment été nommé président de la Société d'aménagement de l'Outaouais. Il nous paraît éminemment qualifié pour remplir ce poste de confiance. Nous sommes fiers de le compter au nombre de nos membres et nous lui souhaitons le plus entier succès dans ses nouvelles fonctions.

Signalons en même temps la nomination de M. Léon Leblanc comme premier président du comité exécutif de la Communauté régionale de l'Outaouais. À l'ancien greffier de notre ville, nous tenons à exprimer aussi nos félicitations et nos meilleurs vœux.

x x x

École normale et centre universitaire

Quelle que soit les difficultés de l'heure, nous devons tenir à notre École normale et à la création éventuelle d'un centre universitaire chez nous. Je vois très bien, pour ma part, s'établir ici des classes de notariat, des cours supérieurs d'administration et de comptabilité, avec la collaboration des établissements de haut savoir québécois. De telles initiatives donneraient vraiment de l'importance à notre région. Ajoutons que dans le régime de transformation qui change profondément déjà son visage extérieur, notre métropole doit demeurer l'« unité francophone » par excellence dans notre milieu bilingue.

CATALOGUE DE LIVRES ET REVUES

Catalogue des livres et revues recueillis par la Société historique de l'ouest du Québec en vue de son Exposition d'histoire régionale tenue à Hull, les 23, 24 et 25 mai 1969, et conservés en permanence dans le Musée de l'Outaouais, Parc Jacques-Cartier, C.P. 7, Hull (Québec), pour consultation par les membres de la Société.

Québec et Canada

Carleton Saga, par Harry et Olive Walker, 1968 (Don de la Société historique de l'ouest du Québec).

Fur Trade Canoe Routes of Canada/Then and Now, par Eric W. Morse, 1968 (Don de la Société historique de l'ouest du Québec).

A Pioneer History of the County of Lanark, par Jean S. McGill, 1969 (Don de la Société historique de l'ouest du Québec).

Rideau Waterway, par Robert Leggett, 1967 (Don de la Société historique de l'ouest du Québec).

Antiques in Ontario, A Complete Geographic Directory and Buyers Guide, 1969-1970 (Don de la Société historique de l'ouest du Québec).

The Mackenzie-Papineau Battalion, par Victor Hoar et Mac Reynolds, 1969 (Don de la Société historique de l'ouest du Québec).

Vaudreuil : notes historiques, (1702-1963), par le chanoine Adhémar Jannotte, 1963 (Don de la Société historique de Vaudreuil-Soulanges).

Centenaire de la paroisse de Buckingham (1840-1940), 1940 (Don de M^{re} P.-E. Brunet, de Hull).

Les Cahiers des Dix, n° 11, 1946 (Don de Jacques Gouin).

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. XXI, n° 3a, numéro spécial : Cent ans d'histoire (1867-1967), et vol. XXII, n° 4, numéro spécial : Le nationalisme au Canada français aux XIX^e et XX^e siècles, 1968-1969 (Don de l'Institut d'histoire de l'Amérique française).

Revue d'histoire de la Gaspésie, vol. III, n° 2, vol. IV, n° 1-2-3, vol. VII, n° 1 (1965-1966-1969) (Don de la Société historique de la Gaspésie).

La Société historique acadienne, Quinzième cahier, vol. II, n° 5, 1967 (Don de M. Ephrem Boudreau, de la Société historique acadienne et de la Société historique de l'ouest du Québec).

La Société historique de Kamouraska, devenue la **Société historique de la Côte-du-Sud**, en 1954, cahiers n° 1-9 (Don de la Société historique de la Côte-du-Sud).

Les Monts Notre-Dame, cahier n° 3 de la Société historique de la Côte-du-Sud, 1968 (Don de la Société historique de la Côte-du-Sud).

Les Forges de Saint-Maurice, par Michel Gaumont, textes n° 2, 1969, Société historique de Québec (Don de la Société historique de Québec).

(La suite au prochain numéro)

Société historique de l'ouest du Québec

BUTS :

- a) étudier et faire connaître l'histoire de l'ouest du Québec;
- b) recueillir, classer et conserver tous ouvrages, documents et objets se rattachant à l'histoire de la région;
- c) exercer, dans les limites de ses capacités, des pressions auprès des municipalités de l'ouest du Québec en vue de l'érection de plaques ou monuments commémoratifs et de l'aménagement de musées d'intérêt historique régional;
- d) publier sous forme de cahiers le résultat de ses travaux et ainsi stimuler la recherche et l'intérêt public à l'égard de l'histoire régionale;
- e) collaborer avec les municipalités de l'ouest du Québec dans le domaine toponymique et touristique.

SPHÈRE D'ACTION :

La Société exerce son activité surtout dans les sept comtés suivants du Québec : Témiscamingue, Pontiac, Hull, Gatineau, Labelle, Papineau, Argen-teuil. Toutefois, rien ne l'empêche de s'intéresser à l'ensemble du terri-toire québécois ou canadien.

SIÈGE SOCIAL :

Hull, métropole de l'ouest du Québec.

Cotisation

Nota : La cotisation comprend l'abonnement à **Asticou**

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| 1.—Membre ordinaire | \$5 |
| 2.—Membre étudiant | \$1 |
| 3.—Membre bienfaiteur | \$10 ou plus |

Veuillez adresser votre chèque ou mandat de poste à :

Monsieur le Trésorier
Société historique de l'ouest du Québec
Musée de l'Outaouais
Parc Jacques-Cartier
C.P. 7
Hull (Québec)

S.H.O.Q.

Nom

Adresse

Tél. : Domicile

Bureau

Occupation

Cotisation : 1) Membre ordinaire 2) Membre étudiant
Membre bienfaiteur